



RACINES

08 B.P 85 Tri Postal
Tél: (229) 21 04 00 83
COTONOU – Rép. du Bénin
E-mail : racines_benin@yahoo.fr
Site : www.racinesbenin.org

L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT D'ACTIVITES 2010



Une équipe motivée à l'assaut du VIH SIDA...

Juillet 2011

TABLE DES MATIERES

RAPPORT NARRATIF	Erreur ! Signet non défini.
TABLE DES MATIERES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
Chapitre I : PRESENTATION DE RACINES	4
1. <i>CREATION ET BUT</i>	5
2. <i>ORGANISATION</i>	4
3. <i>SECTEURS D'ACTIVITES</i>	4
4. <i>ZONES D'INTERVENTION</i>	6
5. <i>BUDGET ANNUEL</i>	6
6. <i>PRINCIPAUX FINANCEURS</i>	5
7. <i>COLLECTIFS ET RESEAUX D'APPARTENANCE</i>	5
8. <i>RECONNAISSANCE BET AGREMENTS</i>	5
Chapitre II : BILAN DES ACTIVITES MENEES.....	7
1. SECTEUR EDUCATION	7
1.1. Rappel des objectifs	7
1.2. Réalisations	6
1.3. Perspectives du secteur	24
2. SECTEUR SANTE : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA	25
2.1. Prise en charge globale des PVVIH dans les communes de Cotonou et de Savalou	25
2.2. Soutien nutritionnel et suivi médical et psychosocial des enfants au centre ADIS de RACINES à Cotonou	31
2.3. Education thérapeutique et soutien alimentaire aux PVVIH sous ARV à l'espace ADIS de RACINES à Cotonou et à Savalou	35
2.4. Difficultés et perspect le secteur	38
2.5. Perspectives	39
3. AUTRES ACTIONS	39
3.1. Appui à la Caisse Mutuelle Agricole de Lozin (CMAL)	40
3.2. Renforcement de l'accès à l'eau potable	41
Chapitre III : EQUIPE DE REALISATION ET FORMATION CONTINUE.....	42
1. PERSONNEL	42
2. FORMATION CONTINUE DE L'EQUIPE	43
Chapitre IV : PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES	44
1. SECTEUR EDUCATION	45
2. SECTEUR SANTE	44
RAPPORT FINANCIER.....	45

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABPF	Association Béninoise pour la Promotion de la Famille
ADIS	Accompagnement, Dépistage, Informations et Solidarité
AEE	Association Espoir Enfants
AFD	Agence Française de Développement
AG	Assemblée Générale
AGR	Activité Génératrices de Revenu
APE	Association des Parents d'Elèves
ARV	Anti Rétroviraux
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CA	Conseil d'Administration
CBO-EPT	Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
CMAL	Caisse Mutuelle Agricole de Lozin
CNHU	Centre National Hospitalier Universitaire
COSACUP	Collectif des Organisations Non Gouvernementales Signataires d'Accord Cadre ou reconnues d'Utilité Publique
CP	Conseiller Pédagogique
CRS	Catholic Relief Services
CS	Circonscription Scolaire
CVG	Comité Villageois de Gestion
DE	Direction Exécutive
EMC	Ecole Maternelle Communautaire
EPP	Ecole Primaire Publique / Privée
ESTHER	Ensemble pour une Solidarité Thérapeutique Hospitalière En Réseau
GIP-	Groupe d'Intérêt Public
HZ	Hôpital de Zone
IBA ARV	Initiative Béninoise d'Accès aux Anti Rétroviraux
ID	Initiative Développement
IEC	Information, Education et Communication
IST	Infection Sexuellement Transmissible
MEPS	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PEC	Prise en charge
PNLS	Programme National de Lutte contre le Sida
PMLS	Projet Multisectoriel de Lutte contre le SIDA
PTME	Prévention de la Transmission Mère - Enfant
PVVIH	Personnes Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine
RACINES	Recherches, Actions Communautaires, Initiatives pour un Nouvel Espoir
SIDA	Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise
SMA	Semaine Mondiale d'Action
UE	Union Européenne
VAD	Visite A Domicile
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Liste des tableaux

Tableau 1	: Situation financière des maternelles Finagnon et Gankpodo d'octobre à décembre 2010	8
Tableau 2	: Point financier des écoles pour la période de janvier à décembre 2010	8
Tableau 3	: Synthèse des appuis aux EPP partenaires à Cotonou	11
Tableau 4	: Résultat en matière de suivi et d'appui scolaire aux enfants à Cotonou	12
Tableau 5	: Répartition des enfants par section dans les anciennes écoles- Collines	15
Tableau 6	: Répartition des enfants par section dans les nouvelles écoles- Collines	16
Tableau 7	: Synthèse des réalisations en matière d'appui mobilier dans les EMC - Collines	16
Tableau 8	: Récapitulatif des recouvrements d'écolage	24
Tableau 9	: Résultat du dépistage à Cotonou et Savalou	26
Tableau 10	: Répartition des résultats du dépistage à Savalou par stratégie	26
Tableau 11	: Evolution file active, nouveaux cas et mise sous ARV	27
Tableau 12	: Répartition des malades mis sous ARV dans les centres ADIS depuis janvier 2006	28
Tableau 13	: Répartition des patients sortis de la file active depuis janvier 2006	28
Tableau 14	: Synthèse des examens effectués au laboratoire du centre ADIS de Cotonou	29
Tableau 15	: Synthèse des résultats du projet « appui nutritionnel	33
Tableau 16	: Synthèse des résultats du projet «aide à l'observance et éducation thérapeutique».....	36
Tableau 17	: Récapitulatif des recettes	38
Tableau 18	: Tableau de bord CMAL sur les 3 dernières années	40
Tableau 19	: Répartition du personnel par secteur et par zone en 2010	42
Tableau 20	: Etat des formations du personnel de RACINES au cours de l'exercice 2010	43

Chapitre I : PRESENTATION DE RACINES

1. CREATION ET BUT

RACINES (Recherches, Actions Communautaires, Initiatives pour un Nouvel Espoir) est une association béninoise créée le 30 octobre 1999. La plupart des membres fondateurs et salariés actuels de RACINES ont été des collaborateurs de l'Association française Initiative Développement (ID) en qualité de salariés. Leur choix de créer une Association a été en effet fortement soutenu par cette dernière ainsi que par Partage, alors partenaire technique et financier d'ID.

L'Association a pour but de promouvoir un développement durable au sein des communautés parmi les plus vulnérables, dans une logique d'implication active des populations concernées, notamment dans les domaines de l'Education, la Santé, la Sécurité Alimentaire, la Micro finance, la Recherche et l'Appui - Conseil aux organisations. Réalisatrice durable de certaines de ses actions, RACINES se donne aussi pour mission d'appuyer d'autres structures ou acteurs locaux de développement dans une logique de médiation ou d'assistance technique.

2. ORGANISATION

Les trois (3) organes de RACINES sont : l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration (CA) et la Direction Exécutive (DE).

- L'Assemblée Générale est l'organe suprême de décision de l'Association. Elle définit la politique globale et les orientations de l'Association.
- Le Conseil d'Administration est quant à lui l'organe d'administration de RACINES. Il veille à l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale, approuve et vote le budget de fonctionnement de l'Association et représente ses intérêts auprès des partenaires et autres institutions.
- Enfin, le Direction Exécutive est l'organe opérationnel permanent de l'Association. Elle est responsable de l'animation et de l'exécution technique et financière de la politique, des projets et programmes de l'Association.

Outre cette organisation interne, les comptes de l'Association sont audités chaque année par un commissaire aux comptes extérieur mandaté par le CA. Le cabinet « Expert Revise » assure cette tâche jusqu'à présent.

3. SECTEURS D'ACTIVITES

L'Education et la Santé constituent aujourd'hui les deux principaux secteurs d'activités de RACINES. Les actions en cours dans ces deux secteurs sont :

- Secteur Education : Mise en place et gestion de maternelles communautaires – Amélioration des conditions matérielles de travail dans les écoles primaires – Promotion de la santé en milieu scolaire – Renforcement des capacités pédagogiques des enseignants – Renforcement du rôle des parents d'élèves dans la gestion des écoles.
- Secteur Santé : Dépistage du VIH et prise en charge médicale (traitement des infections opportunistes et mise sous ARV) et psychosociale des personnes vivant avec le VIH (Création et gestion de deux centres de prise en charge à Cotonou et Savalou) –Communication pour un Changement de Comportement (CCC) des élèves à Savalou - Actions transversales de

prévention du paludisme au niveau des parents d'élèves (notamment auprès des femmes) et au niveau des populations touchées ou exposées au VIH.

4. ZONES D'INTERVENTION

Les interventions de RACINES sont aujourd'hui concentrées dans les zones ci-après : Département du Littoral (Commune de Cotonou) ; Département des Collines (Communes de Savalou et de Bantè).

5. BUDGET ANNUEL

Le budget global de l'Association a été de 244 152 502 FCFA en 2007, 305 103 111 FCFA en 2008, 365 822 228 F CFA en 2009 et 330 153 975 F CFA En 2010.

6. PRINCIPAUX FINANCEURS

- Partenaires privés : Association Partage et ses groupes locaux Paris, Nantes et Calvados ; Associations Sidaction et Solidarité Sida ; Projet Grandir ; Fondation Marc/Fondation de France.
- Partenaires institutionnels :Deuxième Projet Multisectoriel de lutte contre le Sida (Financement Banque Mondiale) ; Oxfam Québec - Bénin ; GIP ESTHER ; Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ; Union Européenne (UE), Ministère français des Affaires Etrangères (MAE), Agence Française de Développement (AFD).

7. COLLECTIFS ET RESEAUX D'APPARTENANCE

RACINES est membre de :

- Coalition Béninoise des Organisations pour l'Education Pour Tous (CBO/EPT) ;
- Social Watch Bénin, Réseau des acteurs de la société civile pour le contrôle citoyen de l'action publique en Afrique Francophone ;
- Collectif associatif de Cotonou, regroupant des ONG et associations communautaires intervenant sur ou en collaboration avec les sites hospitaliers de coopération du GIP ESTHER à Cotonou.
- Membre fondateur du Collectif des Organisations Non Gouvernementales Signataires d'Accord Cadre avec le Gouvernement et/ou reconnues d'Utilité Publique (COSACUP).

8. RECONNAISSANCE ET AGREMENTS

RACINES est une Association enregistrée au Ministère de l'Intérieur sous le N° 2001/069/MISAT/DC/SG/DAI/SAAP-ASSOC du 15 février 2001 et à la page 134 du Journal Officiel du 15 février 2001.Elle dispose en outre des agréments ci-après :

- Accord Cadre signé le 6 juin 2008 avec le Gouvernement de la République du Bénin.
- Lettre d'agrément N°1411/MEPS/CAB/DC/SGM/DPP/SEP/SA du 22 mars 2005 obtenu auprès du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
- Lettre d'agrément N°387/M/SG-SPDE du 19 août 2005 obtenu auprès de la mairie de Savalou
- Lettres d'engagement et de soutien politique des mairies de Savalou et de Bantè dans le cadre des actions éducatives mises en œuvre dans les deux (2) communes.

Chapitre II : BILAN DES ACTIVITES MENEES

1. SECTEUR EDUCATION

1.1. Rappel des objectifs

L'objectif général visé par RACINES dans le secteur de l'éducation est de contribuer à l'amélioration du système éducatif maternel et primaire dans ses zones d'intervention.

L'objectif spécifique de l'action au niveau de chaque zone d'intervention est :

- à Cotonou : Les populations de nos quartiers d'intervention participent activement aux actions et s'approprient les services éducatifs offerts aux enfants et aux jeunes ;
- dans les communes de Bantè et Savalou : Un plus grand nombre d'enfants des communes de Savalou et de Bantè, y compris les enfants en situations difficiles, accèdent et poursuivent jusqu'à terme des enseignements maternel et primaire de qualité.

1.2. Réalisations

1.2.1. Commune de Cotonou

1.2.1.1. Les capacités techniques et opérationnelles de l'association des éducatrices sont renforcées

Conformément aux dispositions contenues dans la dernière convention signée en janvier 2007, entre RACINES et l'Association Espoir Enfants, l'année 2010 devrait marquer la fin du processus de transfert des maternelles. Malheureusement, et comme évoqué dans le rapport 2009, leur niveau d'autonomie actuel ne permet pas de respecter cette échéance si l'on veut véritablement leur garantir une survie.

En effet, s'il est vrai que l'AEE dispose de réelles capacités techniques pour s'approprier entièrement la gestion pédagogique et administrative des écoles, l'association peine encore à se garantir une autonomie financière pouvant lui permettre de faire face aux dépenses de fonctionnement des dites écoles. Cette situation a justifié l'organisation, cette année, de deux ateliers de réflexion - contre un prévu - sur l'autonomie financière des cinq écoles maternelles communautaires en cours de transfert. Ces rencontres, qui ont rassemblé tous les membres de l'AEE ainsi que les responsables de RACINES, ont permis aux deux structures de faire une analyse minutieuse de la situation. Il se dégage la nécessité d'accorder encore deux années supplémentaires¹ d'accompagnement à l'AEE dans la co-gestion des écoles pour espérer un transfert réussi. Aussi, il est noté que les capacités d'autonomie sont variables d'une école à l'autre et que de manière globale, les plus anciennes écoles - Gbénonkpo et Agbédididi - ont moins de chance d'atteindre les objectifs d'autonomisation poursuivis. Cet état de chose a conduit à la prise d'un certain nombre de mesures importantes : Il s'agit de :

- la mise en route d'un processus de transfert des anciennes écoles Gbénonkpo et Agbédididi à l'Etat. En attendant l'aboutissement dudit processus, il a été procédé à une augmentation des écolages qui passent de 10 000 F CFA à 13 000 F CFA par an ;
- la poursuite du mécanisme de transfert des écoles Finagnon et Gankpodo à l'AEE avec une augmentation des écolages passant de 13 000 f CFA à 15 000 FCFA ;
- La fermeture de l'école Sèna, construite sur une parcelle acquise par RACINES ;
- la révision (légèrement à la hausse) les ratios enfants/enseignant à 352 enfants dès la rentrée d'octobre 2010 pour permettre un accroissement sensible des recettes;

¹ Selon la convention RACINES-AEE, le partenariat devrait prendre fin en décembre 2011

² L'effectif maximum par classe était de 30 enfants

- le licenciement collectif au 31 août 2010 de tout le personnel des écoles avec liquidation de tous les droits et le recrutement à nouveau d'un personnel limité (parmi ces anciennes éducatrices) à la rentrée d'octobre pour assurer la continuité des activités dans les 4 écoles restantes.

Avec l'ensemble de ces mesures, les prévisions faites devraient permettre d'assurer un équilibre recettes-dépenses aux deux écoles³ maintenues dans le processus de transfert à l'AEE. Le tableau ci-dessous présente un aperçu de la situation financière desdites écoles pour la période d'octobre à décembre 2010

Tableau 1 : Situation financière des maternelles Finagnon et Gankpodo d'octobre à décembre 2010

Budget prévisionnel pour l'année scolaire 2010-2011	3 926 826 F CFA	
Ecolages perçus à fin décembre 2010	2 488 818 F CFA	66,95% des ecolages attendus
Recettes totales (Ecolages et AGR) à fin décembre 2010	2 791 000 F CFA	71,07% des recettes attendues
Recettes à mobiliser	1 135 826 F CFA	28,92%

Source : Rapport financier AEE 2010

Aucune subvention RACINES ne sera donc plus accordée à ces deux écoles à partir de la rentrée d'octobre 2010. Seules les écoles Gbénonkpo et Agbédididi en cours de transfert à l'Etat, ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 2 371 200 F CFA pour les deux années à venir.

De manière plus générale, le tableau ci-dessous présente le point financier de l'ensemble des écoles pour le compte de l'année 2010.

Tableau 2 : Point financier des écoles pour la période de janvier à décembre 2010

Solde 2009	79 594 F CFA
Recettes mobilisées par l'AEE	6 603 300 F CFA
Subvention RACINES	7 847 200 F CFA
Recettes totales annuelles	14 530 594 F CFA
Dépenses totales annuelles	13 069 384 F CFA
Solde au 31 décembre 2010	1 461 210 F CFA

Comme on peut le constater, l'effort financier de l'AEE représente 50,52% des dépenses globales des écoles contre 65% prévue dans le plan de désengagement pour le compte de cette année 2010. Deux raisons expliquent cette faible performance : la fermeture de l'école Sènad'Agbato à la rentrée d'octobre 2010, et le faible taux de recouvrement des ecolages à l'école Gbénonkpodu fait du nouveau statut public⁴ de ladite école. Le solde de 1 461 210 F CFA contribuera à couvrir les charges de l'année scolaire jusqu'en juillet 2011.

En revanche, la contribution financière de RACINES correspond parfaitement à la quote part attendue d'elle pour cette année.

En matière de réalisation, les différents changements majeurs intervenus dans la vie des écoles et surtout de l'AEE, au cours de cette année, ont fortement perturbé le déroulement effectif de certaines activités prévues. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un document projet à soumettre à des

³ Les écoles maternelles Finagnon et Gankpodo

⁴ L'inscription dans une école maternelle publique est gratuite depuis 2006

bailleurs d'une part et les deux sessions de formations prévues d'autre part qui n'ont finalement pas eu lieu car toutes les énergies étaient mobilisées sur les réflexions autour de l'avenir des écoles.

Il importe enfin de signaler que, suite aux démarches entreprises dans le cadre du transfert des deux anciennes écoles à l'Etat, le ministère de tutelle a déjà affecté une directrice à Gbénonkpo et a promis poursuivre cet effort l'année à venir.

1.2.1.2. Des structures relais sont mises en place et formées dans les écoles primaires pour la pérennisation des actions engagées

Après plus d'une dizaine d'années d'intervention, RACINES a effectivement réussi, cette année, son retrait des huit (8) quartiers totalisant 21 groupes pédagogiques partenaires dans la commune de Cotonou. Le processus, enclenché depuis 2007 avec l'ensemble des acteurs impliqués, a enfin connu son aboutissement au mois de juillet. Ainsi, les sept derniers mois de partenariat ont été marqués par quelques actions de renforcement des acquis dans les divers domaines de partenariat avec les circonscriptions scolaires.

Dans le cadre de l'appui à l'amélioration des conditions d'éducation des enfants, divers travaux de réfections ont été réalisés au profit de 8 écoles primaires partenaires d'Akpakpa et Placodji. Il s'agit de:

- l'ouverture de claustrât, la dotation d'une armoire de rangement et l'installation électrique au LAC/ D,
- la dotation de 06 tableaux muraux dans les EPP GANKPODO, HLACOMEY, PLACODJI /C à raison de 02 tableaux par école,
- les travaux d'installation électrique dans deux classes à l'EPP AGBATO,
- la réalisation de deux fenêtres pour la direction à l'EPP ENAGNON,
- la réalisation d'une fenêtre à l'EPP PLACODJI / A,
- la construction d'un module de deux urinoirs au complexe Placodji B et C.

En matière de promotion des activités de santé scolaire et sur la demande des comités de santé mis en place dans les écoles, une dernière campagne de déparasitage a été organisée cette année avec pour résultat 3 199 enfants touchés. Par contre seulement 8 écoles sur les 21 accompagnées ont pu tenir les séances de formation des comités de santé avec les enfants et transmis le rapport à RACINES. Les principaux thèmes abordés sont entre autres, le paludisme, la diarrhée, l'hygiène corporelle etc. Ce faible résultat enregistré s'explique principalement par les mouvements de grèves qui ont fortement perturbé le système éducatif pendant une bonne période de cette année et qui ont d'ailleurs également empêché l'organisation de la formation/recyclage prévue au profit des enseignants responsables de santé des écoles.

Outre les écoles, les circonscriptions scolaires ont également bénéficié d'un appui pour des travaux de réfections ainsi que de diverses fournitures dans le but de faciliter le travail de suivi aux conseillers pédagogiques. Par ailleurs, chacun des deux chefs de circonscription scolaire partenaire a reçu un kit composé d'une paire de botte et d'un imperméable pour les missions de supervision. De même, pour le compte de la circonscription scolaire Akpakpa, 3 écoles ont été appuyées pour l'organisation de diverses manifestations culturelles.

A l'instar des écoles partenaires, la bibliothèque communautaire mise en place à Akpakpa est désormais transférée à la circonscription scolaire. RACINES, autrefois partenaire et co-gestionnaire de cette structure, en est, depuis le 1^{er} juillet, membre du Conseil d'Administration. Toutefois, ce repositionnement n'a nullement empêché la mise en œuvre effective des activités prévues au premier semestre pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque. En effet, une dotation de 58 ouvrages a été faite pour renforcer le stock de manuels déjà disponible. A cela, s'ajoute un important lot de 800 autres ouvrages gracieusement offerts par l'Association Horizon Pharma Bénin et composés de romans de jeunes, de documents pédagogiques, de documentaires et de livres de culture générale.

Cet appui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre RACINES et l'association Horizon Pharma⁵ basée en France et qui s'investit dans les œuvres humanitaires en faveur des pays sous-développés. Enfin, un lot de 500 exemplaires de la carte d'adhésion à la bibliothèque a été réalisé et mis à disposition du personnel d'animation.



L'assistant parrainage remettant le lot de manuels à l'équipe d'animation de la bibliothèque

RACINES a par ailleurs contribué à la relecture et à l'actualisation du mécanisme de gestion de la bibliothèque ainsi qu'à l'adoption de son guide de fonctionnement. Ce sont là deux importants documents qui doivent désormais servir de bréviaire pour le CA dans la gestion de la bibliothèque. A la date du 1^{er} juillet 2010 et grâce aux recettes propres et subventions régulières de RACINES, le compte bancaire de la bibliothèque est créditeur d'un montant de 858 180 F CFA. Le nouveau statut de RACINES lui permettra tout de même d'avoir un regard sur la gestion de ce projet et d'éviter les dérives éventuelles après son retrait.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des différentes réalisations faites au cours de cette année au profit des circonscriptions scolaires partenaires.

⁵ Horizon pharma appui également le secteur santé à travers des dons de divers matériels tels que des lits et matelas d'hôpital, des chaises roulantes, des draps etc.

Tableau 3 : Synthèse des appuis aux EPP partenaires à Cotonou

Rubriques	Nombres et spécifications
Mobilier scolaires	02 tableaux décoratifs de classe 01 Armoire de rangement 01 table du maître 02 chaises 01 tableau géométrique
Matériels pour le corps de contrôle pédagogique	02 Paire de botte 02 Imperméable 02 Kit d'instrument géométrique
Fournitures de bureau	04 Agrafeuses 10 désagrafeuses 10 Surligneur 10 paquets de rames 08 paquets d'enveloppe 124 crayons à papiers 10 Pot de colle 200 stylos 10 rouleaux de scotch 04 paquets de chemises dossiers 03 paquets de cahiers
Réfection d'infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - l'ouverture de claustras, la dotation d'une armoire de rangement et l'installation électrique au LAC/ D, - la dotation de 06 tableaux muraux dans les EPP GANKPODO, HLACOMEY, PLACODJI /C à raison de 02 tableaux par école, - les travaux d'installation électrique dans deux classes à l'EPP AGBATO, - la réalisation de deux fenêtres pour la direction à l'EPP ENAGNON, - la réalisation d'une fenêtre à l'EPP PLACODJI / A, - la construction d'un module de deux urinoirs au complexe Placodji B et C.

Signalons enfin que la séance prévue pour évaluer le partenariat avec les circonscriptions scolaires a effectivement eu lieu au mois de juillet 2010 avec la participation des directeurs d'écoles, des chefs de circonscription, des conseillers pédagogiques et des responsables de RACINES. Globalement, le bilan fait a été très positif même si les partenaires n'ont pas manqué d'exprimer leur souhait légitime de voir RACINES poursuivre ses actions encore pour quelques temps ou revenir plus tard dans les localités.

1.2.1.3. Les enfants et les jeunes de familles démunies bénéficient d'un accompagnement socio sanitaire

a) Mise en œuvre d'un plan d'appui et de suivi des enfants

Divers cas d'enfants en difficultés ont été identifiés et appuyés au cours de cette dernière année de partenariat avec les écoles de Cotonou.

Au total, 128 enfants ont été identifiés dans les différentes localités d'intervention contre une prévision annuelle de 100. Parmi eux, 118 révélés cas sociaux après enquête sociale ont effectivement bénéficié d'un appui de RACINES.

Le tableau ci-dessous présente les principaux résultats obtenus par ce volet au cours de l'année :

Tableau 4 : Résultat en matière de suivi et d'appui scolaire aux enfants à Cotonou

Nombre d'enfants identifiés	128 enfants présentant des difficultés particulières ont été identifiés dont : - 28 référés par le Volet Parrainage - 100 identifiés directement par le Volet Social lors de ses différentes visites. Comme souvent, les motifs de l'identification sont entre autres : les problèmes de santé, le défaut de fournitures scolaires, un faible rendement scolaire, des absences répétées ou une tentative d'abandons.
Nombre d'enfants appuyés	De ces 128 enfants identifiés, 118 ont bénéficié de divers appuis à savoir : . 13 en médicaments et suivi sanitaire, . 67 insérés aux cours de soutien scolaire ; ajoutés à ceux inscrits en 2009, cela porte à 109 le nombre total d'enfants appuyés cette année . 27 pour bourses scolaire (fournitures écolages etc). . 07 enfants pour appui dans le cadre de l'établissement de leurs actes de naissance . 04 enfants en appui/conseils de reprise de classes.

Outre ces différents appuis, l'équipe du volet social a pu réaliser les dernières visites systématiques pour tous les enfants parrainés suivies à Cotonou. Ainsi, les 28 enfants qui n'avaient pas pu bénéficier de la visite du dernier trimestre 2009 l'ont tous été au mois de février. Puis, de mars à mai, tous les 323 enfants parrainés suivis ont à nouveau bénéficié chacun d'une dernière visite ; ce qui porte à 351, le nombre de visites systématiques réalisées par l'équipe au profit des enfants parrainés au cours de cette année.

b) Exploitation de la base informatique de gestion des données sur les enfants

Les informations recueillies à l'occasion de deux visites systématiques réalisées (celle du dernier trimestre 2009 et celle du second trimestre 2010) au profit des enfants parrainés ont été régulièrement enregistrées dans la base de données. Ainsi, à fin juin 2010, toutes les rubriques composant le rapport social des enfants ont été renseignées pour tous les enfants à l'exception de la rubrique « résultats scolaires ». Cet état de chose est dû au fait que l'année scolaire a été prolongée à cause des grèves perlées enregistrées dans le système éducatif ; ce qui risquait de retarder la production et l'envoi des derniers rapports sociaux aux parrains. Il a donc été décidé en accord avec Partage qu'exceptionnellement cette année, l'on n'envoie pas de rapports sociaux aux parrains.

c) Appui à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes

Pour le compte de cette année, RACINES a prévu apporter un appui à 7 jeunes dans les différentes localités d'intervention. A fin décembre 2010, 9 jeunes ont réellement été soutenus dans leur projet d'apprentissage et d'insertion professionnelle sans pour autant que le budget prévu dans le cadre de cette action ne soit dépassé. Ainsi : et répartis comme suit :

- 6 jeunes, parmi ceux précédemment dans le portefeuille du volet, dont deux pour le règlement de leurs frais de formation et quatre(4) pour achat de matériels de travail (machines, séchoir et accessoires)
- 3 autres jeunes, nouvellement insérés ont également bénéficié de l'appui de RACINES pour le règlement des frais d'apprentissage.



L'équipe du volet social (Andréa et Doris à gauche, Tanguiane à l'extrême droite) remettant du matériel à deux jeunes filles libérées

Les différentes démarches et actions de sensibilisation entreprises par les assistants sociaux en direction des parents ont amené ces derniers à contribuer à hauteur de 25,71% du montant total engagé pour les frais de formation.

En outre, chaque jeune en apprentissage a bénéficié d'une visite de suivi par trimestre pour échanger sur ses difficultés éventuelles et recevoir des conseils conséquents. Ces visites effectuées dans les ateliers, ont révélé que les jeunes sont dans l'ensemble assidus au travail.

La seule difficulté qui demeure pour ces jeunes est que bon nombre d'entre eux n'ont pas terminé l'apprentissage avant le désengagement de RACINES. Les parents étant fortement préparés à cela, nous espérons qu'ils assumeront leurs responsabilités jusqu'au bout.

d) Célébration de la Semaine Mondiale d'Action (SMA) pour l'éducation

Cette année, à la place des activités destinées uniquement aux localités bénéficiaires, RACINES a fait l'option de s'impliquer, aux côtés d'autres acteurs, à des actions d'envergure dans le but de renforcer sa visibilité. RACINES a ainsi pris une part active à diverses activités organisées sur le plan national en contribuant à l'organisation d'une table regroupant Etat, société civile, parents d'élèves, partenaires techniques et financiers sur le thème de l'année intitulé : « Des financements pour l'éducation, maintenant ».

De même, à l'occasion de la journée de l'enfant africain qui a eu pour thème : « Planification et budgétisation pour le bien-être de l'enfant, une responsabilité collective » l'association a réalisé des tee shirts qui ont servi pour une marche de plaidoyer en direction des autorités en charge de l'éducation.

Ces activités, relayées par plusieurs médias audiovisuels publics et privés, ont, sans doute, touchés plusieurs milliers de personnes et contribueront à renforcer l'investissement des familles dans l'éducation des enfants dans notre pays.

1.2.1.4. Capitalisation

Dans la perspective de l'arrêt des activités à Cotonou, l'équipe s'est beaucoup investit au cours du premier semestre de cette année pour finaliser le travail de capitalisation des outils du secteur amorcé depuis l'année 2009. Le document final est aujourd'hui disponible et fait le point des outils existants et déjà actualisés, des outils existants à actualiser et des outils à créer. Tous ces outils permettront désormais, non seulement faciliter la mise en œuvre des actions en cours mais surtout servir de base pour leur duplication dans de nouvelles zones.

1.2.2. Communes de Bantè et de Savalou

1.2.2.1. L'offre éducative en faveur de la petite enfance est augmentée

a. Construire deux écoles maternelles communautaires par année

Des représentants communautaires ont été étroitement associés au processus de construction des écoles dans les villages ciblés. En effet, un comité de pilotage rassemblant 7 membres, élus en assemblée villageoise, a été mis en place dans chaque village. La composition du comité se présente comme suit : 3 représentants des jeunes, 1 des femmes, 1 des sages, 1 des élus locaux. A ces 6 personnes s'ajoute de manière systématique le chef d'arrondissement en tant que conseiller. Une fois que le comité de pilotage est au complet, les membres se sont répartis les différentes charges (1 président, 1 secrétaire, 1 trésorier, 1 organisateur, 1 chargé de mobilisation sociale, 1 chargé du matériel, 1 conseiller) pour assurer un bon suivi des travaux de construction jusqu'à la constitution du comité villageois de gestion de l'école maternelle dans chaque village.

Avec ce système de mobilisation des populations, la participation de celles-ci a pu être assurée. D'autres traductions concrètes de cette mobilisation des populations bénéficiaires ont aussi été la mise à disposition de parcelles viabilisées pour abriter les infrastructures et dans une certaine mesure par l'apport en main d'œuvre non qualifiée.

Ainsi, les 2 nouvelles EMC de 4 salles de classes chacune et d'une capacité de 25 enfants par salle sont effectivement construites respectivement à Issalè (village de l'arrondissement de Ottola) et à Kotakpa (village de l'arrondissement de Lougba) conformément aux prévisions de la deuxième année du projet. Tous les modules construits respectent les normes techniques exigées dans le secteur des enseignements au Bénin comme le témoigne l'image ci-dessous.



Module de l'EMC Lougba

Par ailleurs, 2 postes fixes de lave-mains sont installés dans chacune des 2 nouvelles écoles maternelles communautaires.

En matière d'effectif, les cinq anciennes EMC (sises respectivement dans les villages de Galata, Atokolibé et Aloba dans la commune de Bantè, de Doumè et Igbéri dans la commune de Savalou), ont enregistré 382 enfants pour l'année scolaire 2010-2011 contre une prévision de 400. La différence de 18 enfants notée est le fait d'un sous effectif enregistré au niveau de l'EMC de Galata. L'équipe de mise en œuvre du projet en collaboration avec le CVG du village s'est immédiatement penchée sur la question en procédant à l'analyse des déterminants d'une telle situation. Il ressort des différentes consultations que ce faible engouement noté subitement au niveau des parents est lié à un problème de leadership et de faible performance enregistrés au niveau du personnel enseignant. Une analyse des solutions a été ensuite faite et a débouché à la rupture de contrat avec les animateurs (enseignants) défaillants et l'affectation d'un nouvel animateur à Galata. Avec ces mesures, il est sans doute à espérer que le déficit de 18 enfants soit comblé à l'EMC de Galata avant la fin de l'année scolaire.

Notons enfin que privilégiant la qualité à la quantité, les effectifs des écoles ont été maîtrisés avec un maximum de 25 enfants par salle de classe au lieu de 36 enregistrés dans certaines classes l'année scolaire écoulée.

Le tableau suivant indique la répartition de l'effectif des enfants par école et par section.

Tableau 5 : Répartition des enfants par section dans les anciennes écoles - Collines

EMC	Section de petits		Section de grands		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Doumè	21	27	26	26	100
Ottola	11	14	49	26	100
Aloba	07	13	17	13	50
Galata	13	13	13	18	57
Atokolibé	11	11	25	28	75
Total	63	78	130	111	382

Source : Registres d'inscription 2010- 2011

Rappelons que les EMC de Galata et Atokolibé compte 3 sections dont 1 section de petits et celle d'Aloba, 2 sections (1 de petits et 1 de grands). En revanche les EMC de Igbéri et Doumè compte 4 sections dont 2 de petits et 2 de grands.

*Tableau 6 : Répartition des enfants par section dans les nouvelles écoles – Collines
(les deux EMC comptent chacune 4 sections dont 2 de petits et 2 de grands).*

EMC	Section de petits		Section de grands		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Kotakpa	29	21	26	24	100
Issalè	22	15	14	13	64
Total	51	36	40	37	164

Source : Registres d'inscription 2010- 2011

L'analyse du tableau n°2 montre que l'effectif d'enfants attendu par école est atteint sauf à Issalè où 64 enfants sont inscrits sur 100 attendus. Cette insuffisance d'effectif est due à plusieurs raisons évoquées par les populations et les membres du CVG : l'emplacement de l'EMC qui impose une longue distance à parcourir aux enfants de certains hameaux, les faibles résultats souvent enregistrés à l'école primaire d'Issalè (située à proximité de la maternelle) ce qui ne rassure pas les parents qui craignent que leurs enfants soient orientés dans cette dernière à l'issue du cycle maternelle. Comme à Galata, les membres du CVG ont été mis à contribution dans la recherche de solution pouvant permettre de porter l'effectif de l'école à un niveau acceptable. Plusieurs séances de sensibilisation des parents ont été organisées dans ce cadre et les résultats devront se faire sentir avant la fin de l'année scolaire.

1.2.2.2. Les conditions matérielles d'apprentissage dans les EMC et primaires sont améliorées

a. Doter les écoles primaires de mobiliers pour les élèves

Sur la base des besoins recensés au niveau des écoles, 133 combinés table-bancs, 16 bureaux d'enseignants et 20 chaises, correspondant en valeur financière aux 150 combinés table-bancs prévus au budget, ont été réalisés et répartis dans les 14 groupes scolaires partenaires de RACINES. Les établissements bénéficiaires se situent dans les arrondissements de Doumè et Ottola (commune de Savalou) et à Aloba (arrondissement de Atokolibé). Il est important de souligner que cet appui est loin de couvrir tous les besoins en mobiliers des écoles, notamment celles de Doumè et Ottola, où les besoins dépassent très largement des prévisions budgétaires. Un arbitrage a été donc opéré au niveau de chacune des écoles concernées pour déterminer les besoins urgents à satisfaire dans la limite de l'enveloppe financière disponible. Ainsi, sur un besoin réel de 273 table-bancs exprimé l'année scolaire 2009-2010 par l'ensemble des 14 groupes scolaires partenaires, seulement 133 table-bancs ont pu être réalisées et distribuées, soit un taux de satisfaction des besoins de 48,71%. Il est prévu que le reste des besoins en mobiliers soit couvert en année 3 du projet, soit en 2011.

Notons enfin que l'école maternelle publique de Mayamon et la circonscription scolaire de Bantè ont également bénéficié d'un appui en mobiliers au cours de l'année scolaire.

b. Doter les écoles maternelles de mobilier

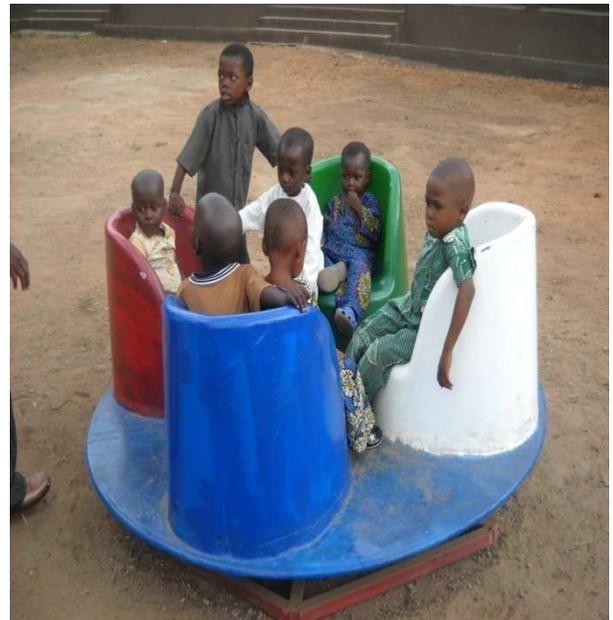
Tableau 7 : Synthèse des réalisations en matière d'appui mobilier dans les EMC- collines

Type de mobilier	Prévisions	Réalisations
Mini chaises	200	216
Tablettes	100	120
Table pour animateur	8	8
Chaises pour animateur	16	16

Le tableau 7 révèle un dépassement des résultats au niveau des mini chaises et des tablettes destinées aux enfants des deux nouvelles EMC construites. Les 16 mini chaises supplémentaires ont été réalisées sur la base des recommandations des responsables des deux circonscriptions scolaires partenaires et servent à constituer une réserve pour assurer les remplacements en cas de destruction de certaines par les enfants. En revanche, les 20 petites tables supplémentaires servent de support à l'installation des coins de vie dans les classes au niveau des nouvelles EMC de Lougba et Issalè.

c. Aménager et équiper des espaces ludiques extérieurs dans les écoles maternelles

Dans le souci de donner plus de convivialité aux espaces ludiques des nouvelles écoles maternelles et pour pallier les quelques erreurs de conception notées sur les jeux fabriqués à Savalou l'année dernière, la commande desdits jeux extérieurs s'est faite cette année à Cotonou auprès d'un prestataire spécialisé et doté d'une bonne expérience. Ainsi, chacune des deux nouvelles EMC a été équipée d'un ensemble composé d'un toboggan doté de cabane, d'une balançoire et d'un tourniquet. Il est à signaler que l'option faite d'acquérir les jeux depuis Cotonou n'a entraîné aucune incidence financière supplémentaire par rapport au budget initial prévu. Tous les jeux extérieurs ont été installés dans les écoles avec l'appui technique des responsables pédagogiques des circonscriptions scolaires chargés de veiller au respect des normes en la matière.



Quelques installations ludiques filmées dans la cour des EMC Lougba et Issalè

d. Réaliser des jeux d'intérieur pour les écoles maternelles

Conformément aux prévisions, 8 kits de quatre jeux d'intérieurs sont installés dans les classes au niveau des EMC de Kotakpa et d'Issalè. En plus de ces kits, 2 ensembles de nouveaux jeux sont fabriqués et accordés aux anciennes EMC de Igbéri et Doumè. Chaque kit de jeu est composé de jeux d'encastrement maison, d'encastrement fixe, de domino de reconnaissance des formes, de domino de reconnaissance des couleurs et des grandeurs. L'installation desdits jeux dans les écoles est accompagnée d'une mini formation animée par le représentant du concepteur au profit des animateurs des EMC.

e. Assurer l'accès aux enfants et aux éducateurs des EMC à une documentation adaptée

Toutes les EMC, anciennes comme nouvelles, ont été dotées de manuels, de matériels pédagogiques et de fournitures nécessaires pour un apprentissage de qualité. Au total, 600 livres de coloriage, 600 cahiers de graphisme, 600 ardoises, 27 rames de papiers, des stylos à bille, des crayons de couleurs,

des crayons à papier, des chiffons, des pots de peinture, des papiers de décoration et divers matériels ludiques ont été mis dans les écoles pour les 600 enfants préscolarisés dans les deux communes. Quant aux enseignants, ils ont reçu divers documents administratifs et matériels didactiques tels que cahiers journal, registres d'appel, fiches de préparation d'activités, etc

1.2.2.3. Les enfants de maternelle et du primaire bénéficient d'un encadrement pédagogique de qualité

a. Poursuivre les activités pédagogiques dans les cinq EMC déjà mises en place

Les activités d'éveil se sont globalement bien déroulées dans l'ensemble des cinq anciennes écoles maternelles (Doumè, Igbéri, Aloba, Galata et Atokolibé) autour de projets pédagogiques élaborés à cet effet. Par rapport au suivi des écoles, plusieurs niveaux sont à distinguer : les visites d'école, les visites d'animateur ou de classe et les formations mensuelles et trimestrielles assurées par le conseiller pédagogique (CP) :

- *Les visites d'école des CP* : 15 visites sur 15 prévues ont été réalisées par les deux CP de Savalou et Bantè au cours de l'année scolaire 2009-2010. Chacune des cinq écoles a bénéficié de 3 visites sur les trois trimestres.
- *Les visites d'animateurs ou de classe assurées par les CP* : 132 visites d'animateur sur 144 prévues ont été réalisées au profit des 16 animateurs des cinq écoles maternelles dont trois à Bantè (Galata, Atokolibé et Aloba) et deux à Savalou (Doumè et Igbéri). Les 12 visites non effectuées sont dues à l'affectation des deux CP qui n'ont pu réaliser les visites planifiées pour le mois de juin 2010 avant de passer la main à leur successeur.
- *Les visites d'école assurées par les animateurs pédagogiques* : les deux animateurs chargés du suivi pédagogique des cinq anciennes écoles ont réalisé les 45 visites d'écoles prévues au cours de l'année scolaire dont 27 dans les EMC de Bantè et 18 dans celles de Savalou.
- *Les visites d'animateurs ou de classe assurées par les animateurs pédagogiques* : Conformément aux prévisions, 288 visites ont été réalisées par les animateurs pédagogiques au profit des 16 animateurs dans les cinq EMC.
- *Les formations continues* : 8 formations mensuelles sur 9 et 2 formations trimestrielles sur 3 ont été assurées par chaque CP dans sa zone au cours de l'année scolaire. Les formations du mois de juin 2010 n'ont pu être réalisées du fait de l'affectation des deux CP comme précédemment indiqué.

Enfin, des sorties pédagogiques ont accompagné tout au long de l'année, la mise en œuvre des thèmes de projets pédagogiques. Outre les activités purement pédagogiques, les enfants ont également participé à des moments de réjouissance à la fin de l'année à l'occasion des fêtes de Noël dans chacune des EMC.

b. Recruter des éducateurs communautaires pour les nouvelles maternelles

A la suite d'un appel à candidature, les candidats ont été soumis à un test de recrutement organisé en étroite collaboration avec les responsables des deux circonscriptions scolaires partenaires. Ledit test a été structuré en deux phases: une phase écrite d'une durée d'une heure de temps et une phase orale au cours de laquelle chacun des candidats a été amené à se prononcer d'une part sur la motivation de sa candidature et d'autre part sur les exigences de l'enseignement à la maternelle. A l'issue du processus de recrutement, sur les 19 candidatures manifestées, 8 animateurs sont recrutés, à raison de 4 pour chacune des deux EMC nouvellement créées. Les résultats issus du test écrit et de l'entretien ayant été transmis à RACINES par les conseillers pédagogiques, des consultations restreintes avec quelques membres des comités de pilotage ont été faites par village en vue d'apprécier la moralité des candidats retenus. En effet, les écoles étant une initiative communautaire, il était nécessaire de tenir compte également moralité et de la capacité d'adaptation des personnes retenues aux conditions et autres particularités des villages bénéficiaires.

Une fois cette étape franchie, toutes les personnes recrutées ont été conviées à une séance d'échanges avec le Coordonnateur du Programme des Collines sur les enjeux du projet en cours et

les exigences de qualité et de performances indispensables à sa mise en œuvre. La question de l'implication active des comités villageois dans la gestion et le fonctionnement des écoles a été abordée de même que les rapports entre ces derniers et les animateurs des EMC.

En ce qui concerne la participation financière des parents au fonctionnement des écoles notamment au paiement des salaires des animateurs, les résultats obtenus pour l'année scolaire 2009-2011 sont assez intéressants pour les EMC de Igbéri, Doumè et Aloba qui ont enregistré respectivement 97%, 94,4% et 100% de taux de recouvrement des frais d'écolage. En revanche, bien que le dispositif de communication et d'implication des leaders locaux mis en place l'année dernière soit maintenu et même renforcé, les EMC de Galata et Atokolibé ont connu une régression par rapport à l'année scolaire précédente (2008-2009) avec des taux de recouvrement qui sont passés respectivement de 85 à 65% et de 75% à 66%. Cette baisse de performance s'explique par le fait que, l'Etat ayant reconnu ces écoles comme faisant désormais partie de son patrimoine public, les populations, sans attendre que l'Etat y envoie des animateurs, ont commencé à se désresponsabiliser progressivement en refusant de payer la totalité des frais d'écolage retenus. Cette situation très préoccupante a amené les responsables de RACINES à initier plusieurs correspondances et rencontres à l'endroit des autorités administratives en charge de l'éducation maternelle. Ces différentes actions de plaidoyer et de lobbying ont commencé à porter quelques fruits puisque les EMC de Galata, d'Atokolibé et d'Aloba ont bénéficié à fin décembre, chacune d'un animateur envoyé par l'Etat sur un total de trois attendus par école.

Dans les nouvelles écoles maternelles, le taux de recouvrement des frais d'écolage pour le premier trimestre est de 19,6% à Issalè et 13,5% à Lougba. Ces taux restent assez faibles au regard des enjeux liés au paiement des salaires dans chacune des écoles. L'équipe de mise en œuvre du projet a déjà attiré l'attention des différents comités sur cette situation afin de les mobiliser pour une amélioration des taux de recouvrement dès la reprise des classes en janvier.

c. Former les nouveaux animateurs

Au regard des expériences passées et tenant compte du bon niveau des animateurs recrutés l'année dernière (Niveau BEPC), les formateurs ont suggéré que les deux sessions de formation prévues soient rassemblées en une seule. Cette proposition avait pour avantage de permettre aux animateurs nouvellement recrutés de bénéficier au maximum des expériences des anciens d'une part et leur permettre de bien assimiler les acquis pédagogiques à travers des cas pratiques d'autre part. Ainsi, la dernière formation a rassemblé à la fois les anciens et les nouveaux animateurs en une session unique. Au total, 24 animateurs (19 hommes et 5 femmes) ont pris part à la formation dont 16 anciens venant des EMC de Galata, d'Atokolibé, d'Aloba, de Doumè, d'Igbéri et 8 nouveaux destinés aux nouvelles écoles de Lougba et d'Issalè. Deux modules ont été développés durant les 5 jours de formation ; Le premier concerne la découverte de l'enfant et s'est concentré sur la psychologie et les besoins de l'enfant. Le second a porté sur l'ensemble des activités qui se mènent dans une école maternelle et leur but dans le développement de l'enfant. Les notions théoriques abordées sont ensuite traduites dans la pratique à travers l'organisation de séquences de classes animées directement par les apprenants en situation réelle. Ainsi, les insuffisances notées sont au fur et à mesure relevées et les corrections qui s'imposent sont apportées.

Etant donné le fait que la formation initiale prévue par le gouvernement béninois est courte, la formation continue est d'autant plus importante. Aussi, deux personnes de l'équipe du projet sont-elles particulièrement en charge du suivi pédagogique. La formation continue est donc assurée via les séances de suivi pédagogique organisées deux fois par mois par les animateurs du projet ainsi que via les visites mensuelles des inspecteurs de la circonscription scolaire. A cela s'ajoute les regroupements pédagogiques organisés trimestriellement et rassemblant les animateurs de toutes les écoles pour échanger des difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur fonction.

Le bilan à fin 2010, après environ de 3 mois d'enseignement, est assez satisfaisant. Les visites des animateurs pédagogiques du projet ont en effet montré que le personnel a acquis et maîtrisé un certain nombre de savoirs et outils développés pendant la formation. La vigilance reste toutefois de

mise pour assurer le maintien de la qualité des enseignements proposée aux enfants à travers la poursuite et la régularité des visites de classes et la formation continue.

d. Organiser des rencontres d'échanges et de partage d'expérience au profit des éducatrices de maternelles

Dans le souci de permettre un vrai brassage entre animateurs et faciliter les échanges d'expériences, une séance d'échange a été organisée. Elle a regroupé 20 éducateurs et animateurs des nouvelles et anciennes EMC avec pour modérateur le nouveau Conseiller Pédagogique affecté à la circonscription scolaire de Bantè. Ce dernier a été assisté par les deux animateurs de RACINES en charge du suivi pédagogique. Le thème ayant fait l'objet d'échange lors de la rencontre est intitulé «Une journée à la maternelle».

e. Participer à la formation continue des enseignants communautaires du primaire

Pour les mêmes raisons énumérées l'année dernière, la formation des enseignants communautaires, aujourd'hui appelé contractuels locaux n'a pu se tenir.

1.2.2.4. L'environnement des enfants est mieux assaini

a. Construire dans les EMC et écoles primaires des modules de latrines

Conformément aux prévisions, 4 modules de latrines sont construits dont 2 pour le primaire et 2 pour les deux nouvelles maternelles. Les modules de latrines des maternelles de Kotakpa et d'Issalè sont constitués à 3 cabines dont 1 douche tandis que celles des EPP de Doumè Centre et d'Issalè sont à 3 cabines sans douche. Notons que les deux EPP bénéficiaires ne disposaient jusqu'à récemment que de modules de latrines complètement délabrés et hors d'usage depuis plusieurs années. Les enfants et le personnel enseignant éprouvaient alors d'énormes difficultés à satisfaire leur besoin biologique.

Par ailleurs, tous les 4 modules ont été réalisés dans le temps imparti et sans aucune difficulté. Avec ces latrines, un grand pas vient ainsi d'être franchi en matière d'assainissement de l'environnement scolaire des écoles bénéficiaires. Les bénéficiaires directs sont constitués de 940 élèves du primaire et 200 jeunes enfants des maternelles sans oublier le personnel enseignant composé de 26 personnes, primaires et maternelles confondues.



Module de latrines construit à l'EMC Issalè

b. Appuyer la mise en place d'un comité de santé au niveau de chaque école primaire

La seule école où a été installé un nouveau comité de santé cette année a été l'école primaire publique de Lougba situé dans l'arrondissement de Lougba vers lequel se sont étendues les interventions du projet pour le compte de la deuxième année. Cette réalisation porte à 14 le nombre de comité mis en place. Rappelons que chaque comité de santé est constitué d'une douzaine d'élèves. Par contre, au lieu d'un enseignant prévu, chaque comité mis en place en compte deux parce que toutes les EPP comptent deux groupes pédagogiques et chacun d'eux a un enseignant chargé de la santé. L'ensemble des 14 comités suivis cette année est donc constitué par 168 élèves et 14 enseignants chargés de santé, 15 directeurs (y compris le Directeur de l'école Agongni, non partenaire) dans 9 écoles touchées. Ces résultats dépassent de loin les prévisions du projet qui sont de 120 enfants.

c. Assurer la formation initiale et continue des comités de santé

Les 14 comités de santé (rassemblant 168 enfants et 14 enseignants responsables de santé) mis en place dans 9 écoles primaires publiques partenaires ont été formés par les animateurs du projet. Dans un premier temps, les comités ont bénéficié d'une formation initiale qui a porté essentiellement sur l'utilité et les fonctions d'un comité de santé dans une école. Ensuite, il y a les séances mensuelles de formation qui rentrent dans le cadre de la formation continue. En outre, 2 visites de suivi ont été effectuées par mois dans chaque école par les animateurs du projet. Elles ont pour but d'apprécier le niveau de mise en œuvre des notions abordées au cours des formations d'une part et de recenser les principales difficultés auxquels les comités sont confrontés et d'aménager en conséquence les thèmes des modules de formation continue d'autre part. Sept thèmes prioritaires de santé ont été développés au cours desdites formations : i) la prévention des parasites intestinaux, ii) le paludisme et ses implications socio économiques, iii) les aliments altérés, iv) les 3 groupes d'aliments, v) la diarrhée/la déshydratation, vi) l'hygiène alimentaire et de l'eau, vii) la malnutrition.



Séance de formation du comité de santé de l'EPP Mayamon

d. Former les enseignants responsables de santé au niveau de chaque école aux premiers secours

Une session de formation en premiers secours a été organisée cette année au profit de 5 enseignants responsables de santé et 3 directeurs venus des EPP de Lougba, d'Aloba d'Agongni (commune de Bantè) et des nouvelles EMC de Kotakpa et d'Issalè. Signalons que les EPP d'Agongni et d'Aloba

situées respectivement dans les arrondissements de Lougba et d'Atokolibé n'ont pas encore un contrat de partenariat avec RACINES mais ont été tout de même associées à la formation. Cette mesure a été prise dans le but d'éviter de programmer plus tard une session de formation exclusivement pour les enseignants de santé de ces deux écoles. Animée par les professionnels de la Croix Rouge Béninoise, la formation a été dans son ensemble très alliant simulations et jeux de rôle. Un accent particulier a été mis sur le contenu d'une boîte à pharmacie type en indiquant l'utilité et l'usage de chaque produit. A l'issue de la formation, les 5 écoles participantes (dont les 2 nouvelles EMC) ont été dotées, comme prévu, d'une boîte à pharmacie contenant l'essentiel des produits pharmaceutiques nécessaires à l'administration des premiers soins de secours à l'école.

e. Mettre à disposition des écoles des supports pour soutenir les activités d'IEC et de formation des enfants

6 écoles primaires partenaires ont été dotées cette année chacune d'une boîte à images en soutien aux activités de promotion de santé. Il s'agit des EPP de Kannahoun (arrondissement de Doumè), d'Akpaki, d'Issalè et de Kadjotché (arrondissement d'Ottola), de Lougba (arrondissement de Lougba) et d'Aloba (arrondissement d'Atokolibé). Ainsi, toutes les écoles partenaires disposent désormais d'une boîte à images.

1.2.2.5. Le suivi social et scolaire des enfants est assuré

a. Faciliter le référencement auprès des services économiques et sociaux de base, des ménages avec enfants en situation difficile

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, quatre vingt un (81) cas de familles en difficultés répertoriées ont été référés vers différents services sociaux. Il s'agit essentiellement des services techniques des arrondissements pour l'obtention d'actes de naissance et des centres de santé et hôpitaux pour des cas de maladies. Sur les 81 familles identifiées, 16 cas de maladie ont été enregistrés dont 5 préoccupants qui ont nécessité un investissement important à l'équipe du projet. Les autres cas de maladie sont liés au paludisme, une maladie endémique qui frappe la plupart des familles et dont les premières victimes sont les enfants.

b. Organiser des visites à domicile systématiques et régulières aux enfants en difficulté

Conformément aux prévisions, tous les enfants de la maternelle ont bénéficié d'au moins une visite à domicile au cours de l'année. Il en est de même pour les enfants référencés par le primaire, soit au total 738 enfants dont 355 filles ayant bénéficié de visites systématiques. Ces différentes visites ont permis d'identifier 617 cas d'enfants en difficulté qui ont été pris en charge selon les besoins identifiés. Les données collectées au cours de ces visites sont relatives pour la plupart aux cas de maladie des enfants visités ou de leurs parents, à l'enregistrement de nouvelles naissances ou de décès au sein des familles visitées. Il y a aussi par moment des cas d'incendie ou d'inondation des champs, des cas de déplacement d'enfants vers les pays frontaliers notamment le Nigeria où certains vont travailler dans des plantations comme métayers.

c. Octroyer des bourses scolaires aux enfants de familles en difficultés

617 enfants en difficultés identifiés lors des visites à domicile ont été aidés sur divers plans grâce aux bourses scolaires. En effet, 275 enfants ont reçu des appuis en fournitures scolaires composées de cahiers, stylos, ardoises, crayons à papier et gommes ; 349 enfants à faible niveau de rendement scolaire (dont 172 filles) ont bénéficié de cours de soutien scolaire organisés et financés par le projet en partenariat avec les enseignants des écoles primaires.

d. Faciliter l'établissement d'actes de naissance pour les enfants ainsi que tous les autres actes administratifs et civils importants pour les ménages

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, 124 nouveaux dossiers d'enfants ne disposant pas d'acte de naissance ont été apprêtés et transmis au service de l'état civil de la Mairie de Bantè. Le processus suit encore son cours avec l'implication du Maire de la commune en personne qui s'est engagé à suivre le dossier de près pour un aboutissement heureux. Toutefois, la réussite d'un tel processus passe par une bonne collaboration des directeurs des écoles de la circonscription scolaire. Ainsi, un programme de recensement de tous les autres enfants concernés par ce problème est présentement en cours au niveau de toutes les écoles maternelles et primaires de la commune.

1.2.2.6. La participation des communautés dans la gestion des écoles est améliorée

a. Organiser la mise en place d'un Comité Villageois de Gestion (CVG) au niveau de chaque EMC

En avril 2010, un atelier de réflexion a été organisé à Bantè avec les comités de pilotage des villages de Kotakpa et Issalè en présence de tous les acteurs concernés par le projet y compris les responsables de circonscription scolaire et le représentant de la mairie de Bantè. Cet atelier a été l'occasion, entre autres sujets, de définir les bases du fonctionnement des nouvelles écoles. Ainsi, à partir des normes de qualité recueillies au niveau de la CS, les membres des comités de pilotage ont pris des options claires par rapport au profil et au nombre d'animateurs et éducatrices à recruter dans chaque EMC, le montant de leur rémunération mensuelle, l'effectif d'enfants par salle de classe ainsi que l'organisation à mettre en place pour le recouvrement efficace des frais de scolarité. Des propositions d'AGR ont également été faites par les membres des comités en tenant compte des spécificités de chaque village. Enfin les participants à cet atelier ont défini les conditions de mise en place des CVG, prévus pour remplacer les comités de pilotage dont le mandat prend fin juste à la fin des travaux de construction des modules de classes. A la suite des comités de pilotage, les CVG devront assurer la charge du suivi et de la gestion au long cours des écoles.

Ainsi, au terme du mandat des différents comités villageois de pilotage, seul le CVG de Kotakpa est installé sur la base des statuts et règlement intérieur préalablement validés par les comités de pilotage. Celui d'Issalè est prévu pour être mis en place au retour des congés de Noël et du nouvel an, compte tenu du sous effectif d'enfants enregistré en début de rentrée.

b. Appuyer la mise en place et/ou le renouvellement d'association de parents d'élèves (APE) dans les écoles primaires

Rappelons qu'au cours de l'année 1 du projet, la plupart des bureaux APE des EPP des arrondissements de Doumè et d'Ottola ont été formés sur leurs rôles et responsabilités dans la gestion des établissements. Cette deuxième année a été l'occasion de consolider cette formation initiale et d'intégrer le bureau APE de l'EPP de l'arrondissement de Lougba.

Ainsi, deux sessions de formation ont été organisées et ont réuni pour les deux zones (Savalou et Bantè), 130 participants. Les deux sessions ont porté dans un premier temps, sur un rappel des rôles et responsabilités des bureaux APE dans la gestion des écoles, et dans un second temps sur le thème : « Procédures administratives et outils de gestion financière et comptable d'une APE performante ».

En dehors des sessions de formation, les animateurs chargés du suivi socio-scolaire au sein de l'équipe de mise en œuvre du projet ont également organisé plusieurs séances de suivi à l'endroit de l'ensemble des bureaux APE au niveau des deux zones. Ce suivi permet de vérifier la régularité dans la tenue des réunions statutaires des bureaux APE et des documents administratifs d'une part et d'apporter un appui dans la recherche des solutions aux questions urgentes touchant le fonctionnement des écoles d'autre part.

c. Former les membres des CVG et des bureaux APE au processus de gestion des écoles maternelles et primaires

Une session de formation de 3 jours a été organisée au profit des membres du CVG mis en place à Kotakpa. Elle a été assurée par les animateurs du projet et centrée sur les rôles et responsabilités du comité dans son ensemble et de ceux de chacun de ses membres en particulier. Les principaux axes d'interventions du CVG restent la mobilisation des ressources pour assurer le paiement des indemnités du personnel d'encadrement des enfants et la défense des intérêts des EMC tout en servant d'interface entre l'école et les parents d'enfants. A la suite de la formation, plusieurs outils de gestion tels que les cahiers d'enregistrement des courriers, des modèles des fiches de rapports, des cahiers de caisse et le livre de banque ont été mis à la disposition du comité.



Le coordonnateur Collines (Tobias) donnant des consignes de travail au cours de la formation du CVG de Galata

d. Promouvoir la concertation, l'échange et la capitalisation entre APE, entre CVG et entre APE et CVG

Deux rencontres de concertation et d'échanges sont organisées entre membres des bureaux APE et membres des CVG des deux zones d'intervention. Elles ont regroupé respectivement 177 et 217 participants et ont permis, non seulement d'apporter un soutien aux nouveaux membres de CVG, mais aussi de permettre un échange d'expériences en matière de participation à la gestion des écoles. Un accent particulier est mis sur les difficultés rencontrées et les solutions trouvées ou envisagées. Au nombre des sujets de grande préoccupation abordés, figurent en bonne place la difficulté d'assurer le recouvrement des frais d'écolage dans les EMC, l'insuffisance d'enseignants et de salles de classes dans les EPP et le faible suivi parental des enfants.

e. Mettre en place des AGR visant, à terme, à permettre aux EMC d'autofinancer la totalité ou une partie de leurs frais de fonctionnement

Le riz acheté et stocké à Doumè n'est pas encore vendu du fait des prix actuellement pratiqués sur le marché qui ne permettent pas encore de dégager une marche bénéficiaire conséquente. Les membres du CVG ont alors décidé en lien avec l'équipe de mise en œuvre du projet, de toujours garder le riz en stock jusqu'au moment où les prix sur le marché seront plus intéressants. A Ottola en revanche, les membres du CVG ont mené avec succès leur première activité génératrice de revenus. En effet 6,5 tonnes de noix d'anacarde sont achetées pour un coût de revient de 1 500 000F. Après 4 mois de conservation et à la suite de la hausse des prix sur le marché, les noix stockées ont

été revendus à 1 950 000 F dégageant ainsi un bénéfice net de 450 000 F.

Afin de mieux suivre les AGR et leur donner plus de chance de réussir, RACINES a initié une séance de formation au profit de l'équipe de mise en œuvre du projet. Cette formation a pour but de mieux outiller l'équipe à accompagner avec plus d'efficacité les membres des CVG. Les principaux modules développés par le consultant-formateur sont relatifs à l'identification et de mise en place d'une AGR, aux mécanismes de gestion efficiente d'une AGR et au processus d'élaboration d'un plan d'affaire. Plusieurs outils et supports adaptés à la gestion d'AGR dans un cadre communautaire ont été mis à la disposition de l'équipe à l'issue de la formation.

Cette formation a été ensuite restituée aux membres de tous les CVG. De nouvelles propositions d'AGR sont actuellement en cours d'analyse dans chaque village et seront mis validées très prochainement.

1.2.2.7. Difficultés rencontrées

S'il est vrai que la stratégie d'anticipation adoptée cette année a permis la réalisation à temps des infrastructures scolaires, il faut cependant noter que l'équipe s'est vue confrontée à la rentrée scolaire à un problème de sous-effectif dans deux localités : Issalè dans la commune de Ottola et Galata dans la commune de Agbon.

En effet, sur une centaine d'enfants attendus dans chacune des écoles de ces deux localités, et deux mois après la rentrée scolaire, les deux écoles totalisaient moins de 100 enfants. Cette situation a entraîné la rupture temporaire du contrat de travail de certains animateurs dans les EMC concernés. Ce sous-effectif s'explique par la distance qui sépare l'école (situé au chef lieu d'arrondissement) de certains villages et aussi par le fait que, malgré toutes les actions de sensibilisation, certains parents continuent de préférer garder les petits enfants jusqu'à l'âge scolaire, l'enseignement primaire étant décrété gratuit. Il a fallu mettre en place, ensemble avec le Comités villageois et les autorités locales, des stratégies spécifiques pour enfin atteindre 150 enfants pour ces deux écoles.²

A cette première difficulté, s'ajoute le faible taux de recouvrement des écolages à fin décembre comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : récapitulatif des recouvrements d'écolage

Maternelle	Ecolages attendus	Ecolages perçus	Taux de recouvrement
Doumè	1 100 000	225 000	20,45%
Igbéri	800 000	348 000	43,50%
Issalè	800 000	157 000	19,62%
Lougba	800 000	108 000	13,50%
Galata	375 000	44 000	11,73%
Atokolibé	375 000	98 000	26,13%
Aloba	350 000	47 000	13,42%
TOTAL	4 600 000	1 027 000	22,32%

Face à cette situation inquiétante, l'équipe devra renforcer ses actions de plaidoyer afin d'accélérer le processus de transfert de ces écoles dont 3 (Galata, Atokolibé et Igbéri) sont déjà dans le patrimoine de l'Etat.

1.3. Perspectives du secteur

A Cotonou, malgré l'arrêt des activités du volet éducatif, RACINES devra, en plus du soutien financier déjà apporté jusqu'en 2012 pour le fonctionnement des maternelles en cours de transfert, poursuivre également son appui technique et institutionnel à l'AEE. Aussi, l'équipe devra travailler à la mise en place, avant fin 2011, d'un programme de formation et d'insertion professionnelle des jeunes dans le département de l'Atlantique comme l'a recommandé l'atelier de réflexion des 14 et 15

novembre 2009 sur la décennie RACINES. Il est souhaitable que d'autres acteurs intervenant dans ce sous-secteur soient associés à la mise en œuvre de ce projet.

Dans les collines, 2011 va coïncider avec la fin du projet actuellement en cours d'exécution et cofinancé par Partage et l'AFD sur trois ans. Outre la poursuite des différentes actions déjà entreprises, cette dernière année du projet sera marquée par quelques réalisations (construction, équipement et ouverture de nouvelles maternelles, appui aux écoles primaires etc) et le renforcement du processus de transfert des maternelles à l'état. Aussi, conformément aux engagements pris dans le cadre du cofinancement, Partage et RACINES travailleront à l'organisation de l'évaluation des résultats des trois années d'exécution du projet par une expertise externe.

2. SECTEUR SANTE : LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

L'action vise à contribuer à la lutte contre le VIH/Sida dans les communes de Cotonou et de Savalou à travers la promotion du dépistage volontaire et gratuit et la prise en charge globale des personnes infectées par le VIH et leur famille.

Trois différents projets ont été mis en œuvre au cours de cette année et concourent tous vers l'atteinte de cet objectif général :

- Prise en charge globale des PVVIH dans les communes de Cotonou et de Savalou
- Soutien nutritionnel et suivi médical et psychosocial des enfants au centre ADIS de RACINES à Cotonou
- Education thérapeutique et soutien alimentaire aux PVVIH sous ARV à l'espace ADIS de RACINES à Cotonou et à Savalou

2.1. Prise en charge globale des PVVIH dans les communes de Cotonou et de Savalou

2.1.1. Rappel des objectifs spécifiques

- a) Rendre disponible un service de dépistage volontaire et gratuit pour les populations de Savalou d'une part, les femmes enceintes, conjoints et enfants des PVVIH suivis dans le centre ADIS de Cotonou d'autre part, avec 800 tests de dépistage effectués entre le 1er janvier et le 31 décembre 2010.
- b) Proposer une prise en charge médicale adéquate à 1 200 PVVIH dans les centres de Cotonou et de Savalou sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010.
- c) Assurer un accompagnement psychosocial, alimentaire et économique adéquats aux patients des deux centres du 1er janvier au 31 décembre 2010, avec 100 familles aidées sur le plan alimentaire chaque mois, 150 OEV appuyés sur le plan scolaire et/ou mis en formation professionnelle, 50 AGR de PVVIH soutenues, et aides diverses à 50 PVVIH chaque mois.

2.1.2. Réalisations

2.1.2.1. Dépistage volontaire

Le tableau ci-après présente les résultats annuels du dépistage VIH au niveau des deux sites de prise en charge de RACINES :

Tableau 9 : Résultats du dépistage à Cotonou et Savalou

Centre	Période	Nombre de test effectué	Positifs		Négatifs		Indéterminés	
			Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
COTONOU	T1	60	26	43,33	33	55	01	01,66
	T2	60	21	35,00	33	55	06	01,00
	T3	59	15	25,42	44	74,57	00	00
	T4	54	17	31,48	34	62,96	03	05,55
Sous total1 :		233	79	33,90	144	61,80	10	04,29
SAVALOU	T1	951	25	02,62	918	96,52	08	00,84
	T2	782	24	03,06	758	96,93	00	00
	T3	531	16	03,01	515	96,98	00	00
	T4	1114	18	01,61	1095	98,29	01	00,08
Sous total2 :		3378	83	02,45	3286	97,27	09	00,26
TOTAL 1 et 2		3611	162	04,45	3430	94,98	19	00,52

Conformément aux résultats présentés dans le tableau 1, 3611 tests de dépistage VIH ont été réalisés dont 3378 pour le centre ADIS de Savalou. Ce résultat qui dépasse de loin les prévisions annuelles des deux centres réunis contenues dans le projet soumis à financement, est du à la mise en œuvre à Savalou de la stratégie avancée en matière de dépistage.

En effet, l'équipe de RACINES s'est penchée en décembre 2009, à la faveur d'un atelier de réflexion, sur les difficultés d'ADIS et plus spécifiquement sur la faible fréquentation du centre de Savalou par les usagers. Le dépistage VIH en stratégie avancée a été l'une des solutions adoptées pour résoudre en partie ce problème. C'est ainsi que les indicateurs en matière de dépistage ont été revus à la hausse avec un objectif de 200 personnes à dépistées à Cotonou et 3600 à Savalou (à raison d'une moyenne de 300 par mois), soit 3 800 dépistage sur l'année.

Avec les résultats obtenus, on peut donc conclure que cet objectif annuel est dans l'ensemble atteint à 95,03%. A ADIS Cotonou, le taux de réalisation est de 116,5% et 93,83% et Savalou. Il faut remarquer que le dépistage à ADIS Savalou se fait toujours aussi en poste fixe au niveau du centre. Le tableau 2 permet d'apprécier de la répartition du nombre de tests de dépistage effectués par stratégie.

Tableau 10 : Répartition des résultats du dépistage à Savalou par stratégie

Stratégie	Effectif	Positif	Négatif	Indéterminés
Poste fixe (ADIS)	490	52	438	0
Stratégie avancée	2888	31	2848	9
TOTAL	3378	83	3286	9

Ce tableau nous montre que le taux de positivité pour les dépistages en poste fixe est largement supérieur à celui de la stratégie avancée. Cela s'explique simplement par le fait que beaucoup d'usagers viennent à ADIS dans le but de confirmer leur état de séropositivité et se faire prendre en charge.

Enfin, notons qu'un total de 44 localités des communes de Savalou, de Bantè et de Ouèssè ont été touchées par le dépistage en stratégie avancée.

2.1.2.2. Prise en charge médicale

Tableau 11: Evolution file active, nouveaux cas et mise sous ARV

<i>Centre</i>		<i>Période</i>	<i>Trimestre 1</i>	<i>Trimestre 2</i>	<i>Trimestre 3</i>	<i>Trimestre 4</i>	<i>TOTAL</i>
Cotonou	File active		1021	1052	1064	1078	1078
	Nouveaux cas		52	50	47	26	175
	Patients mis sous ARV		70	27	35	30	162
Savalou	File active		97	116	126	124	124
	Nouveaux cas		21	20	16	12	69
	Patients mis sous ARV		05	05	10	06	26

Source : Registres ADIS

175 et 69 nouvelles PVVIH ont été intégrées à la file active respectivement à Cotonou et à Savalou au cours de l'année ce qui porte désormais le nombre de patients régulièrement suivis à 1 202 dont 124 pour Savalou. En matière de mise sous traitement ARV, 162 nouveaux patients l'ont été au cours de l'année à Cotonou et 26 à Savalou. Au total, les deux centres ADIS gèrent une file active de 754 malades sous ARV dont 41 enfants (695 à Cotonou et 59 à Savalou).

Au carnet noir, 47 décès ont été enregistrés dont 19 Savalou. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à celui de l'année écoulée qui est de 53 cas. Il s'agit en majeure partie des adultes qui représentent 86% des décès enregistrés. Ces cas de décès sont en majeure partie due à la disparition des patients (perdus de vue) qui abandonnent délibérément leur traitement ARV sous divers prétextes dont le recours aux traitements alternatifs proposés par les tradi-thérapeutes.

Toujours dans le cadre du suivi médical, 5355 consultations médicales ont été effectuées au cours de l'année dont 1063 pour Savalou.

Enfin, pour ce qui concerne la PTME, 46 nouvelles femmes enceintes séropositives ont intégré la file active. Tous les nouveaux nés sont actuellement suivis dans notre centre et appuyés soit en lait maternisé ou en farines et/ou Kits alimentaires.

Les tableaux 4 et 5 ci-après donnent quelques statistiques sur la prise en charge médicale des PVVIH au niveau des centres :

Tableau 12 : Répartition des malades mis sous ARV dans les centres ADIS depuis janvier 2006

		Hommes	Femmes	Enfants	Total
Mis sous ARV	Cotonou	211	669	48	928
	Savalou	18	41	-	59
Décédés	Cotonou	36	45	05	86
	Savalou	01	12	00	13
Perdus de vue	Cotonou	23	73	02	98
	Savalou	02	06	01	09
File active	Cotonou	146	508	41	695
	Savalou	18	41	00	59
Transfert	Cotonou	06	15	00	21
	Savalou	1	-	-	01
Prophylaxie arrêtée	Cotonou	-	28	-	28
	Savalou	-	-	-	

Tableau 13: Répartition des patients sortis de la file active depuis janvier 2006

		Sous ARV	Hors ARV	TOTAL
Hommes décédés	Cotonou	36	82	118
	Savalou	5	15	20
Femmes décédés	Cotonou	45	74	119
	Savalou	8	20	28
Homme PDV	Cotonou	23	215	238
	Savalou	5	9	13
Femmes PDV	Cotonou	73	420	493
	Savalou	4	19	23
Enfants	Cotonou	5	38	43
	Savalou	-	1	1
TOTAL		204	893	1095

2.1.2.3. Le laboratoire

La plupart des examens courants sont aujourd'hui disponibles dans le laboratoire avec un léger élargissement de la gamme par rapport à l'année dernière. Ce service, rappelons le, permet l'affinement du diagnostic des maladies opportunistes d'une part et facilite la réalisation du bilan initial pour la mise sous ARV et un meilleur suivi des patients déjà sous traitement ARV d'autre part.

Au total, 3130 différents examens ont été effectués dans le laboratoire durant l'année 2010 contre 1691 en 2009. Le tableau ci-après renseigne sur les différents examens réalisés.

Tableau 14 : Synthèse des examens effectués au laboratoire du centre ADIS de Cotonou

Domaines	Examens	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	TOTAL
BIOCHIMIE	Glycémie	108	91	122	95	416
	Créatinémie	104	86	119	92	401
	Azotémie	0	0	0	4	4
	Cholestérol (T et HDL)	4	0	0	4	8
	Tri glycémie	2	0	0	3	5
	Magnésémie	1	2	1	3	7
	Transaminase	103	85	123	94	405
	Uricémie	2	0	0	1	3
	TOTAL1	324	264	365	296	1249
HEMATOLOGIE	NFS	223	168	221	178	790
	Tx d'Hb	0	1	0	0	1
	Comptage CD4	378	228	98	232	936
	TOTAL2	601	397	319	410	1727
PARASITOLOGIE	Recherche œuf de bilharzie	0	0	0	0	0
	GE + DP	8	3	13	14	39
	TOTAL3	8	3	13	14	39
SEROLOGIE	GS - RH	1	0	0	2	3
	TPHA	2	2	2	0	6
	Ag Hbs	1	1	1	5	8
	VDRL	1	0	2	0	3
	VIH	5	17	16	47	85
	CRP	1	1	1	0	3
	SDW	0	0	3	4	7
	TOTAL4	11	21	25	58	115
TOTAL 1+2+3+4		945	685	722	778	3130

Source : registre laboratoire ADIS

L'observation du tableau montre que 4 examens sont les plus demandés aux patients. Il s'agit de la NFS, la glycémie, la créatinémie et la transaminase.

L'accroissement des résultats au niveau du laboratoire par rapport à l'année dernière a été favorisé par la disponibilité permanente du compteur de CD4 le long de l'année. Mais le changement du site de ADIS qui s'est désormais éloigné du laboratoire national, rend un peu plus difficile le déplacement de la technicienne. Les résultats pourraient être améliorés si le centre disposait de son propre compteur de CD4. Notons que 936 CD4 ont été faits au cours de l'année contre 287 en 2009. Enfin, environ 1198 patients ont bénéficié des services du laboratoire au cours de la même période.



Vue partielle du laboratoire du centre ADIS

2.1.2.4. Prise en charge psychosociale

La prise en charge sociale a été de tout temps à ADIS un maillon important de la prise en charge globale. Elle vient en appui à la prise en charge médicale pour l'amélioration des conditions de vie des malades et passe par le soutien aux OEV, les aides diverses aux PVVIH et l'appui économique aux PVVIH.

- Soutien aux OEV

145 OEV ont reçu les fournitures scolaires à la rentrée 2010-2011. 24 autres OEV ont bénéficié de divers appuis tels que le paiement des frais scolaires, l'achat d'uniforme scolaire et paiement de frais connexes.

- Aides diverses aux PVVIH

80 usagers ont été suivis et aidés dans la résolution de leurs divers problèmes au cours de l'année 2010. La file active du service social est ainsi passée à 238 personnes. Notons que 4 décès ont été enregistrés cette catégorie de personnes.

Dans le cadre de cette activité d'aide aux PVVIH, 232 visites ont été effectuées au domicile des concernés avec une très forte implication des accompagnateurs, soit une moyenne 58 visites par trimestre.

Par ailleurs, les permanences au bureau sont ouvertes 2 fois par semaine et permettent aux patients qui ont des problèmes particuliers de venir les poser dans l'optique d'une recherche de solution. Ainsi, 292 personnes ont été reçues au cours de nos permanences. Grâce à ses permanences, 22 nouveaux cas sociaux ont été identifiés et intégrés à la file active.

Remarque : Aucune activité spécifique n'a été menée cette année en matière d'appui économique aux PVVIH pour faute de partenaires financiers.

2.2. Soutien nutritionnel et suivi médical et psychosocial des enfants au centre ADIS de RACINES à Cotonou

2.2.1. Rappel des objectifs

Cette action vise à contribuer à la réduction de la transmission mère- enfant du VIH et à l'amélioration de la santé des enfants. De manière spécifique le projet vise à :

- Assister les mères séropositives pour un allaitement maternel strict et une réussite de la période de sevrage ;
- Faciliter de l'accès à l'alimentation de remplacement et un accompagnement rigoureux des mères pour un allaitement artificiel strict ;
- Développer des stratégies de prévention et de prise en charge de la malnutrition infantile
- Renforcer les soins médicaux et l'accompagnement psychologique des enfants suivis.

2.2.2. Réalisations

2.2.2.1. Prise en charge nutritionnelle

- * Organiser et animer des séances d'IEC : les thèmes abordés sont variés et tiennent parfois compte du temps ou des circonstances (par exemple les cas répétés de diarrhée, l'accroissement de consultations pour le paludisme, les cas de grossesses rapprochées, etc.). Plusieurs thèmes sont donc développés au nombre desquels : le paludisme, l'hygiène alimentaire et de l'eau, la diarrhée et la déshydratation, les trois groupes d'aliments, la planification familiale, les difficultés liés à l'observance chez les enfants. Au total 47 séances d'IEC animées pour le compte de l'année soit 1 séance animée par mois et par groupe. Les femmes ont été également sensibilisées sur la planification familiale (108 femmes) et le cancer du col de l'utérus (61 femmes). Ces séances de sensibilisation ont été animées par la sage-femme Responsable d'un des centres de l'Association Béninoise pour la Promotion de la Famille (ABPF).
- * Assister les mères qui allaitent au sein : 80 mères dont 74 de cette année ont bénéficié d'une assistance pour un allaitement efficace au sein. Elles ont bénéficié aussi d'un renforcement de leur capacité immunitaire par la tri prophylaxie par les ARV. Un total de 56 mères ont été assistées pour le sevrage de leurs enfants. Il est à souligner que cette année, les femmes enceintes ont beaucoup plus opté pour l'allaitement maternel exclusif que pour l'alimentation de remplacement, raison pour laquelle nous avons largement dépassé la prévision.
- * Apporter un appui nutritionnel composé d'aliments locaux aux femmes qui allaitent au sein : Un total de 63 femmes allaitantes a bénéficié d'un apport mensuel d'aliments locaux pendant une période de 6 mois aux fins d'une alimentation équilibrée de la mère pour une bonne montée laiteuse.
- * Approvisionner les femmes enceintes en lait maternisé, et accessoires pour l'alimentation de remplacement : 32 femmes enceintes ayant opté pour l'alimentation de remplacement pour leurs enfants dont 21 nouvellement inscrits dans l'année ont été régulièrement appuyés en lait maternisé 1^{er} âge. Dans le but de leur assurer une alimentation de remplacement à moindre risque, les femmes sont appuyées en accessoires (thermos, biberons, seau plastic, casserole) pour la préparation du lait. Par ailleurs, lorsque les enfants ont 6 mois révolus, qu'ils soient nourris aux seins ou au lait maternisé, ils bénéficient tous du lait maternisé 2^{ème} âge. A cet effet, 94 mères ont été appuyés en lait après le sevrage.

- * Réaliser des démonstrations diététiques, culinaires et de préparation du lait artificiel : un certain nombre de recettes sont programmées. Il s'agit des recettes locales basées sur des habitudes alimentaires à moindre coût et adaptées aux besoins des enfants. Les différentes recettes ayant fait l'objet des démonstrations culinaires sont : purée de légume aux petits poissons, bouillie de la farine enrichie au soja, bouillie de « manwè » à la pâte d'arachide, haricot à la farine de maïs et aux petits poissons, purée de poisson au riz, purée de haricot aux ignames, sauce tomate à l'arachide, sauce légume au « goussi », sauce crin-crin au sésame, sauce de feuilles de moringa, etc. Au total 47 séances de démonstrations culinaires soit 1 séance animée par mois et par groupe.
- * Réaliser des VAD de suivi de l'hygiène et de suivi de l'alimentation pendant le sevrage : 1153 visites sont réalisées au profit de 189 enfants. Signalons que ces 189 enfants constituent le nombre d'enfants ayant bénéficié d'au moins une visite dans l'année (certains ont bénéficié 12 VAD, d'autres de 10 ou 9 ou 8 ou 2 selon le cas) car le nombre varie d'un mois à un autre compte tenu des entrées et des sorties. Toujours est-il que, en l'absence de contrainte majeure, l'objectif d'une visite par mois par enfant est respecté. Les VAD sont transversales à toutes les autres activités du projet qui ont besoin de suivi. Il s'agit par exemple de visites d'appui à la préparation du premier biberon, de visites de suivi nutritionnel, de visite de suivi psychologique et de suivi d'observance
- * Distribuer des kits alimentaires composés d'aliments locaux aux enfants malnutris, à ceux infectés et ceux de 9 à 12 mois : 841 kits sont distribués au profit de 125 enfants. Tous les enfants malnutris ou enfants infectés et les enfants ayant entre 9 et 12 mois, bénéficie une fois par mois d'un kit composés de maïs, de mil, de sorgho, de soja, de haricot, de petits poissons et d'huile végétale. Cette dotation devrait permettre aux mères de faire des mets équilibrés aux enfants afin de corriger la malnutrition chez ceux qui sont concernés déjà et d'en éviter chez les autres
- * Assurer la récupération nutritionnelle et la prise en charge médicale des cas de malnutrition sévère : Les cas de malnutrition bénéficient de kit d'aliments locaux et de suivi à domicile. Les visites à Domicile permettent de contrôler si les conseils donnés sont respectés et parfois procéder à la démonstration d'une recette. L'évolution de la courbe staturo-pondérale est vérifiée une fois par mois ou parfois plus à l'occasion des séances de groupe ou des VAD. Certains cas qui ont besoin en plus d'un suivi médical rigoureux sont référés au CNHU pour une meilleure prise en charge. Aussi certains enfants sont-ils mis sous la farine de feuille de Moringa avec un suivi plus rapproché. Par ailleurs, 15 cas de malnutrition sont suivis. 7 sont complètement récupérés et un est décédé en hospitalisation au CNHU pour cause de Tuberculose et allergie à la névirapine. Alors 7 cas sont encore en cours de suivi

2.2.2.2. Prise en charge psychologique des enfants

- * Améliorer le niveau d'observance des enfants sous ARV en s'appuyant sur leur mère ou tuteurs/tutrices : Les consultations spécifiques d'aide à l'observance ont été faites pour des cas présentant des difficultés d'observance. 48 parents directement impliqués dans le suivi du traitement de leurs enfants ont suivi la formation sur l'utilisation de la brochure « bien prendre son traitement » édité par Grandir. Par ailleurs des consultations d'aide à l'observance ont été faites au profit de certains parents d'enfants inobservants et même directement des enfants en âge de comprendre. En effet 16 enfants accompagnés de leur parent ont été reçus en consultation d'observance.
- Préparer les mères/tutrices à l'annonce du diagnostic aux enfants : 47 mères/tutrices d'enfants séropositifs ont bénéficié de séances d'IEC sur l'annonce du diagnostic. 16 parmi elles (Thérapie familiale), soit 34,04% ont eu droit à un accompagnement individualisé du

service social pour l'annonce du diagnostic. L'annonce de leur état sérologique a été faite à 6 enfants de la tranche d'âge 12 - 15 ans. Soit 37,5% des enfants des 16 parents accompagnés dans l'année et 10,52% des 57 enfants séropositifs de la file active. Cette expérience de l'annonce de résultat aux enfants qui est une première au niveau du centre ADIS augure d'un avenir prometteur. Car avec les 6 premiers enfants à qui l'annonce a été faite, ça se passe très bien. Il faut faire remarquer que les entretiens qui ont conduit à l'annonce ont prouvé que ces enfants se doutaient bien de quelque chose. Un d'entre eux a même déclaré ; « je sais que j'ai le SIDA, c'est pourquoi je prends des médicaments »

- * Prise en charge psychologique et observance : Le début du mois d'août 2010 a été marqué par le recrutement et la prise de service du psychologue. Sa première tâche a été de mettre en place un document de politique en matière de prise en charge psychologique au centre ADIS et des outils de suivi (dossier du patient, registre de consultation psychologique, etc.). Les consultations psychologiques et autres activités n'ont effectivement démarré qu'au troisième trimestre avec les patients identifiés et référés par l'unité de soin médical et/ou le service social. Au total, 39 permanences de 8 heures dédiés aux consultations psychologiques ont été tenues et 86 personnes reçues dont 65 enfants. Ces séances ont permis d'identifier les différents problèmes des enfants et d'envisager le processus d'aide. Par la même occasion, les enfants reçus ont été répartis dans différents groupes de parole.

Le tableau ci-dessous est un récapitulatif des activités et résultats du projet

Tableau 15 : synthèse des résultats du projet appui nutritionnel

Activités	Résultats attendus	Résultats obtenus
1. Organiser et animer des séances IEC	1 séance animée /mois /groupe	47 séances animées pour l'année ; au total 1 séance est animée par mois et par groupe
2. Assister les mères qui allaitent au sein (Tri prophylaxie ARV, apport de nutriments, PEC des crevasses...)	50 mères assistées pour un allaitement efficace au sein	80 mères assistées pour un allaitement efficace au sein
3. Apporter un appui nutritionnel composé d'aliments locaux aux femmes qui allaitent au sein	50 femmes allaitantes ont bénéficié d'appui nutritionnel pendant 6 mois	63 femmes allaitantes ont bénéficié d'appui nutritionnel
4. Approvisionner les femmes enceintes en lait maternisé, et accessoires pour l'alimentation de remplacement	50 mères régulièrement appuyées en lait artificiel	32 mères ayant opté pour l'alimentation de remplacement ont bénéficié d'appui en lait artificiel pour l'alimentation de 33 enfants (12 jumeaux) - 94 mères sont appuyées en lait 2 ^{ème} âge après le sevrage au profit de 97 enfants
5. Réaliser des démonstrations diététiques, culinaires et de préparation du lait artificiel	1 démonstration diététique (DD) / mois /groupes de femmes	47 séances animées pour l'année ; au total 1 séance est animée par mois et par groupe de femmes

Activités	Résultats attendus	Résultats obtenus
6. Réaliser des VAD de suivi (appui à la préparation des premiers biberons, suivi hygiène, suivi de l'alimentation pendant le sevrage 1 VAD / mois et par enfant pendant les 9 premiers mois de vie	100 femmes allaitantes et 40 mères séropositives ont bénéficié de VAD.	1153 VAD effectués au profit de 94 mères allaitantes et 32 mères séropositives. Presque tous les enfants suivis dans le projet ont bénéficié d'une visite à domicile par mois
7. Distribuer des kits alimentaires composés d'aliments locaux aux enfants malnutris à ceux infectés et ceux de 9 à 12 mois	1 kit alimentaire distribué / mois pour les nourrissons de 9-12 mois, les enfants séropositifs	125 enfants ont bénéficié de kit d'aliments locaux au cours de l'année ; au total 841 kits sont distribués
8. Récupération nutritionnelle et prise en charge médicale des cas de malnutrition sévère	Tous les cas de malnutrition sont systématiquement pris en charge	15 cas de malnutrition sont suivis. 7 sont complètement récupérés et un est décédé. Donc 7 cas sont en cours de suivi
9. Assurer une PEC médicale de qualité aux enfants suivis	Tous les enfants recrutés ont bénéficié gratuitement de médicaments pour une PEC adéquate des I.O	Tous les enfants recrutés en l'occurrence 191 enfants ont bénéficié gratuitement de médicaments pour une PEC adéquate des I.O
10. Améliorer le niveau d'observance des enfants sous ARV en s'appuyant sur leur mère ou tuteurs/tuteurs	30 parents directement impliqués dans le suivi du TARV des enfants ont suivi la formation sur la brochure « bien prendre son traitement » édité par Grandir. Les consultations spécifiques d'aide à l'observance ont été faites pour des cas présentant des difficultés d'observance	48 parents ont suivi la formation sur l'utilisation de la brochure « bien prendre son traitement » édité par Grandir.
11. Préparer les mères/tutrices à l'annonce du diagnostic aux enfants	- 50 mères/tutrices ont participé aux séances d'IEC sur l'annonce au diagnostic - 25% parmi elles ont eu un accompagnement personnalisé du psychologue pour annoncer le diagnostic - 10% des enfants séropositifs connaissent leur statut à la fin de l'année	- 47 mères/tutrices d'enfants séropositifs ont bénéficié de séances d'IEC sur l'annonce du diagnostic. - 16 parmi elles (Thérapie familiale), soit 34,04% ont eu droit à un accompagnement individualisé du service social pour l'annonce du diagnostic - L'annonce de l'état sérologique a été faite à 6 enfants de 12 - 15 ans. Soit 37,5% des enfants des 16 parents accompagnés et 10,52% des 57 enfants séropositifs de la file active.

2.3. Education thérapeutique et soutien alimentaire aux PVVIH sous ARV à l'espace ADIS de RACINES à Cotonou et à Savalou

2.3.1. Rappel des objectifs

Le projet vise l'amélioration de l'état de santé des personnes vivant avec le VIH sous ARV et suivies par RACINES au niveau de ses centres de prise en charge. Il s'agit plus spécifiquement au niveau des deux centres de :

- Renforcer le niveau d'observance chez 750 patients (en moyenne) sous ARV entre le 1er août 2010 et le 31 juillet 2011 soit 312 en 5 mois d'exercice ;
- Appuyer mensuellement 100 PVVIH sur le plan alimentaire de Août 2010 à Juillet 2011;

2.3.2. Réalisations

Diverses activités ont été menées pour répondre aux besoins identifiés et atteindre les objectifs du projet.

- * Organisation d'un atelier de recyclage du personnel sur l'éducation thérapeutique : Toute l'équipe impliquée dans les activités de soins et d'accompagnement psychologique et social des PVVIH au niveau des deux centres a été formée pendant deux jours. Cette équipe d'une quinzaine de personnes est constituée par les médecins, les infirmiers, les assistants sociaux, les gestionnaires et dispensateurs de médicaments.
- * Mise en place/réalisation de consultations spécifiques d'observance : Cette activité n'existe pas encore de façon formelle au niveau des centres de RACINES. Elle est désormais rendue disponible et systématique aussi bien pour les nouveaux patients à mettre sous ARV que pour ceux déjà sous traitement anti rétroviral et qui le nécessitent. Les consultations d'observance sont organisées deux fois dans la semaine à Cotonou et assurée par une infirmière affectée spécifiquement à l'activité sous la supervision du médecin responsable de la prise en charge médicale. A Savalou, l'Infirmier, actuellement responsable des soins, assure l'activité une fois par semaine avec le soutien du médecin.
- * Organisation des séances d'éducation thérapeutique de groupes (groupes de parole) : les groupes de parole sont organisés une fois par quinzaine à Cotonou et une fois par mois à Savalou. Les séances sont animées par le chargé de l'activité au niveau de chaque site avec le soutien des accompagnateurs. Environ 20 et 10 personnes sont invitées à chaque séance respectivement à Cotonou et Savalou. A chaque séance, les participants bénéficient d'un petit repas composé d'un sandwich et d'une boisson.
- * Organisation des visites de suivi à domicile et de recherche de perdus de vue : Les usagers nouvellement mis sous traitement bénéficient de visites systématiques de suivi et d'aide à l'observance. Pour les autres déjà sous ARV, les visites se font au cas par cas et selon le besoin. Ces visites sont effectuées par les accompagnateurs sociaux. Certaines visites ont aussi pour but de retrouver des usagers sous traitement ARV et qui n'honorent pas leur RDV mensuel d'approvisionnement en molécules.
- * Achat et distribution de vivres aux PVVIH : Quatre (4) principales denrées alimentaires font l'objet d'appui aux PVVIH : le maïs, le haricot, la farine enrichie et l'huile d'arachide. Une ration alimentaire est attribuée mensuellement à chaque ayant droit sous forme de « kit ». Le

kit pour chaque usager est constitué de : 12 kg de maïs, 3 kg de haricot, 3 kg de farine enrichie et 2 litres d'huile d'arachide.

Le tableau ci-après fait état des résultats obtenus avec quelques commentaires et justification des écarts

Tableau 16 : synthèse des résultats du projet aide à l'observance et éducation thérapeutique

Objectifs	Activités	Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaire/Justification des écarts
Objectif spécifique N°1 : Renforcer le niveau d'observance chez 60 patients	Organiser un atelier de recyclage du personnel sur l'éducation thérapeutique	1 atelier organisé; 15 personnes formées	Un atelier organisé et 15 personnes dont 3 de ADIS Savalou formés	Objectif atteint à 100%
	Mettre en place des consultations spécifiques d'observance	1 consultation par semaine soit 4 par mois, 48 sur l'année à ADIS Savalou. 2 consultations organisées par semaine, soit 8 par mois, 96 sur l'année à ADIS Cotonou	16 consultations d'observance réalisées pour le compte des 5 mois à Savalou 38 séances de consultation d'observance organisées entre août et décembre 2010 à Cotonou Soit un total de 54 séances de consultations réalisées	Les consultations d'observance ont commencé après la formation tenue les 6 et 7 septembre 2010. Aucune consultation d'observance dans le mois d'Août. la 1 ^{ère} a eu lieu le 14 Septembre
	Organiser des séances d'éducation thérapeutique de groupe (groupe de parole)	2 séances organisées par mois à Cotonou, soit 24 sur l'année; et 1 séance par mois à Savalou	10 séances d'éducation thérapeutiques de groupe tenues à Cotonou et 4 tenues à Savalou	Les séances d'éducation thérapeutique ont commencé après la formation et la première a eu lieu le 27 Septembre à Savalou
		20 PVVIH par séance, soit 40 par mois à Cotonou et 10 par séance à Savalou	156 PVVIH ont participé à ces séances à Cotonou avec une moyenne d'environ 16 PVVIH par séance Quant à Savalou 38 PVVIH ont participé aux séances. Au total 194 personnes ont été touchées par ses	A Savalou, au mois d'octobre 2 absences ont été enregistrées. Par contre à Cotonou, les premières invitations envoyées ont été envoyées en surnombre en prévention des absences. Mais le constat était que tous ceux qui ont reçu des invitations étaient chaque fois présents. Désormais nous invitons exclusivement les 20 personnes. Mais la

Objectifs	Activités	Indicateurs	Résultats obtenus	Commentaire/Justification des écarts
			séances	surprise est que tous les 20 n'ont pas toujours répondu présents pour diverses raisons (Pluie, retard etc.)
	Organiser des visites à domicile et de recherche de perdus de vue	2 sorties pour visites à domicile organisées par semaine à Cotonou, soit 96 sur l'année et 1 visite par semaine à Savalou soit t 48 sur l'année	41 sorties pour visite à domicile de recherche de perdu de vue et de suivi ont été faites à Cotonou. 16 visites à domicile ont été réalisées à Savalou	Objectif atteint à Cotonou Objectif atteint à 92% à Savalou car 3 personnes ont été absentes lors des VD
		4 personnes/familles visitées par sortie, 8 par semaine et 32 par mois à ADIS Cotonou et 3 personnes/familles par sortie et par semaine et 12 par mois à ADIS Savalou	Au total 164 personnes ont été visitées à Cotonou et 41 à Savalou	
Objectif spécifique N°2 : Appuyer 20 PVVIH par mois sur le plan alimentaire	Effectuer l'achat des vivres	1 approvisionnement par mois soit 12 sur l'année	2 approvisionnements ont été faits pour 4 mois de distribution	Le stock des deux centres est acheté sur place et la part de Savalou est acheminée.
	Distribuer des vivres aux PVVIH	80 familles de 2 personnes servies chaque mois à Cotonou et 20 familles à Savalou	48 bénéficiaires dont 39 femmes et 2 enfants ont été servis à ADIS Cotonou et 20 bénéficiaires dont 16 femmes et 4 hommes à Savalou.	80 sont prévus pour être servi à Cotonou. Mais, n'ayant reçu qu'une avance de démarrage sur cette ligne en attendant la dotation du PNLS, l'équipe a fait preuve de prudence afin d'être en mesure de servir les premiers bénéficiaires pendant les 12 mois que durera le projet. Objectif atteint à 100%

2.3.3. Participation des bénéficiaires

- Rappelons que depuis 2008, RACINES sollicite une contribution financière forfaitaire des usagers pour certains services. Cette contribution concerne principalement les consultations médicales, les médicaments sous nom générique et de spécialité et les examens de laboratoire.

Les recettes effectuées dans ce cadre au niveau d'ADIS Cotonou en 2010 s'élèvent donc cinq million trois cent vingt-deux mille cent (5.322.100) francs CFA. Le tableau ci-après en présente les détails et par trimestre:

Tableau 17 : Récapitulatif des recettes

Période	Consultations médicales	Médicaments	Laboratoire	Carnet de soins	TOTAL
Trimestre 1	123700	705200	673500	9700	1 512 100
Trimestre 2	152200	410800	524500	14700	1 102 200
Trimestre 3	182600	618200	725000	00	1 525 800
Trimestre 4	107600	366400	708000	00	1 182 000
TOTAL	566 100	2 100 600	2 631 000	24 400	5 322 100

Nous pouvons conclure que les bénéficiaires participent au refinancement des activités notamment du centre ADIS Cotonou dans une proportion de 7,95% de la consommation globale. On note ainsi une progression de 2,5 points par rapport à 2009 où leur taux de participation était de 5,45%. Nous espérons qu'avec la performance actuelle du laboratoire nous aurons un accroissement de la participation financière des bénéficiaires dans un contexte d'amenuisement des ressources étrangères.

2.4. Difficultés du secteur

2.4.1. ADIS Cotonou

- Le seul médecin permanent est insuffisant pour gérer la file active d'environ 1000 patients malgré l'appui de l'infirmier consultant. Les difficultés sont accentuées en cas de son absence.
- Les déchets biomédicaux du centre ont du mal à être traités car dans la plupart des centres partenaires l'incinérateur est souvent voire toujours en panne.
- La dépendance du laboratoire d'ADIS vis-à-vis du laboratoire national en matière de comptage des CD4, crée parfois quelques désagréments lorsque le matériel est en panne ou que le personnel du laboratoire est en grève. Et même en l'absence de tout problème, la technicienne d'ADIS n'a accès à l'équipement pour la réalisation de ses CD4 que quand les techniciens du laboratoire national ont fini leur manipulation. Ce qui l'oblige à travailler en dehors des heures réglementaires. De plus, l'éloignement du centre ADIS du Laboratoire depuis juillet 2010 ne facilite pas la réalisation des analyses.
- La technicienne du laboratoire éprouve de plus en plus du mal à assurer seule le bon fonctionnement du laboratoire. Elle enregistre souvent des perturbations au cours des manipulations lorsqu'elle doit les interrompre de temps en temps pour recevoir les patients. Elle est appelée également à s'absenter du centre pour aller effectuer les CD4 au laboratoire national.

2.4.2. ADIS Savalou

La difficulté majeure au cours de l'année dans la réalisation des activités demeure la perturbation de la dispensation des ARV pour des raisons de grève dans le secteur de la santé. Cela a occasionné des problèmes de logement, de subsistance et de double déplacement aux malades qui viennent de loin. Par ailleurs, malgré la stratégie avancée adoptée en matière de dépistage, ADIS Savalou reste très peu fréquenté par les usagers infectés. En effet, seule une infime partie des personnes dépistées positives en stratégies avancées accepte d'intégrer la file active pour un suivi au centre.

2.5 Perspectives

2.5.1. Pour ADIS Cotonou

- Organiser des séances de formation et de recyclage sur site pour l'équipe
- Poursuivre la promotion du laboratoire afin d'étendre ses services aux clients externes et procéder à l'élargissement de la gamme d'examen.
- Assurer le contrôle de qualité des prestations du laboratoire à travers la mise à disposition des tests de contrôle adéquats.

2.5.2. Pour ADIS Savalou

- Continuer et intensifier la sensibilisation des populations quant à la prise en charge de la maladie du SIDA et la stigmatisation afin que le maximum de personnes dépistées positives en stratégie avancée puissent accepter de se faire prendre en charge au centre.
Pour ce qui concerne le dépistage en stratégie avancée, les activités se poursuivront avec une percée dans les arrondissements/villages situés à l'ouest de la commune de Savalou. L'équipe effectuera 2 descentes sur le terrain par mois (et non plus 4), soit environ 24 sur l'année

3. AUTRES ACTIONS

3.1. Appui à la Caisse Mutuelle Agricole de Lozin (CMAL)

Outre les visites régulières de contrôle et d'appuis divers au bon fonctionnement des organes de la CMAL, un prêt avec intérêt de huit (8) millions de F CFA a été accordé à la caisse par RACINES, pour la toute dernière fois, pour lui permettre de faire en partie face à la forte demande de crédit de ses membres.

En outre, le diagnostic/évaluation prévu pour cette année n'a pu être réalisé pour défaut de financement. Il est reporté pour 2011 et sera financé sur l'intérêt généré par le prêt de huit millions accordé à la CMAL. Les objectifs poursuivis à travers cette évaluation restent inchangés :

- Réviser les textes fondamentaux de l'institution de manière à les adapter au nouveau contexte d'exercice du métier de collecte d'épargne et d'octroi de crédit en République du Bénin ;
- Améliorer les procédures et les outils de gestion de la CMAL ;
- Engager le processus d'obtention par la CMAL de l'agrément du Ministère des Finances et de l'Economie.

Le tableau ci-après présente la synthèse des performances de la CMAL pour le compte de l'exercice 2010 :

Tableau 18: Tableau de bord CMAL sur les 3 dernières années

	Indicateurs 2008	Indicateurs 2009	Indicateurs 2010
Adhésions :			
Nombre de nouveaux adhérents	59	70	109
Nombre total d'adhérents	436	506	615
Crédits :			
Nombre d'opérations de crédit	3	2	2
Montant total des prêts	26 735 000 FCFA	36 990 000 F CFA	37 090 000 FCFA
Nombre d'emprunteurs	151	154	161
Encours de crédit	22 520 000 FCFA	34 095 000 F CFA	35 070 000 FCFA
Qualité de portefeuille :			
Taux de remboursement	100%	100%	87%
Epargne :			
Nombre d'épargnants	403 dont 57 pour 2008	65 nouveaux en 2009	565 dont 97 en 2010
Encours total d'épargne	2 450 000 FCFA	3 908 945 F CFA	6 803 475 FCFA
Viabilité financière :			
Total des intérêts	3 424 640 FCFA	4 728 750 F CFA	7 293 385 FCFA
Total des charges	1 748 620 FCFA	1 927 470 F CFA	1 781 245 FCFA
Trésorerie :			
Solde en caisse	432 090 FCFA	1 400 850 F CFA	203 555 FCFA
Solde en Banque	6 541 325 FCFA	2 603 125 F CFA	5 308 585 FCFA
Trésorerie totale	6 973 415 FCFA	4 003 975 F CFA	

3.2. Renforcement de l'accès à l'eau potable

Grâce à l'appui financier d'une marraine d'enfant, RACINES a réalisé cette année un forage d'eau au profit des populations du village de Atokolibé dans la commune de Bantè.

En effet, Mme Claire MAINGUENE, marraine d'une petite fille dans le village Atokolibé, a été touchée au cours des visites dans cette localité, par le calvaire que vivent les femmes en matière d'approvisionnement d'eau, du fait de la rareté de points d'eau potable. Très sensible à cette situation, elle a réussi, avec le soutien de ses proches, à mobiliser les fonds nécessaires pour la réalisation d'un forage au profit de ces populations. Du point de vue technique, il s'agit d'un forage de 61m de profondeur. A l'essai de pompage, le débit est de 1,380 m³/h ; le niveau statique est de 15,98m et le rabattement est de 11,47m. La lithologie est du Gneiss avec un socle cristallin. La cote pompe est de 45 m et le type de pompe installé est Vergnet grande profondeur.



Cet ouvrage, réalisé avec une forte implication et la participation des bénéficiaires porte la dénomination FORAGE DE L' AMITIE »

Le forage fera l'objet d'une gestion communautaire comme c'est le cas avec les deux forages anciennement réalisés par RACINES avec le financement de Oxfam Quebec.

Chapitre III : EQUIPE DE REALISATION ET FORMATION CONTINUE

1. PERSONNEL

Tableau 19 : Répartition du personnel par secteur et par zone en 2010

Secteur	Zone d'intervention	Postes	Effectif
Education	Littoral : Cotonou	1 Chef Secteur 1 Assistante volet social 2 Animatrices volet social 1 Assistant volet parrainage 1 Animateur parrainage et suivi scolaire 1 Assistant volet partenariat scolaire 1 Chargé de sécurité et d'entretien	08
	Collines : Savalou & Bantè	1 Assistant de Programme - Coordinateur Collines 1 Animateur pédagogique - Savalou 1 Animatrice pédagogique - Bantè 1 Animateur volet social - Savalou 1 Animateur volet social - Bantè 2 Animateurs volet parrainage - Savalou 1 Agent de sécurité et d'entretien	08
Santé	Cotonou	1 Médecin 3 Infirmiers d'Etat 2 Assistants sociaux 1 Technicienne de Laboratoire (mise à disposition de RACINES et prise en charge par le PNLs/FM) 1 Gestionnaire de Pharmacie 1 Secrétaire - caissière 2 Aides-soignantes 1 Chargé de sécurité et d'entretien	12
	Savalou	1 Médecin 1 Infirmier d'Etat 2 Aides-soignantes, dont 1 gestionnaire de pharmacie 1 Agent de sécurité et d'entretien	05
Direction Exécutive	Cotonou	1 Directeur Exécutif 1 Responsable Administratif et Financier 1 Comptable 1 Chargé à la Communication et à la Mobilisation de fonds 1 Secrétaire 1 Agent de sécurité et d'entretien	06
TOTAL			39

Source : RACINES

D'importants mouvements ont été enregistrés au sein du personnel de RACINES au cours de cette année 2010.

En effet, jusqu'au troisième trimestre de l'année, le nombre de salariés était à 39, soit deux personnes de plus que l'année passée du fait du recrutement d'un animateur parrainage dans les collines et d'une chargée à la communication et de la mobilisation des fonds. Pour raison de fin des activités sur le volet Education Cotonou, l'association s'est trouvée dans l'obligation de mettre fin au contrat de quatre (4) salariés de ce volet. L'assistant du volet pédagogique, quand à lui, s'est vu proposé le même poste dans les Collines. Il a assumé cette responsabilité pendant quatre mois avant de démissionner en fin d'année. Pour ce qui concerne la chargée de communication et de la mobilisation de fonds, son contrat de travail de 6 mois a été rompu après 4 mois de travail pour insuffisance de résultat.

Ainsi donc, à fin décembre 2010, RACINES compte au sein de son personnel, 33 salariés.

2. FORMATION CONTINUE DE L'EQUIPE

Tableau 20 : Etat des formations du personnel de RACINES au cours de l'exercice 2010

<i>Thématique de la formation</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Fonction du bénéficiaire</i>	<i>Période et lieu</i>	<i>Structure organisatrice</i>
Réalisation des spots de sang séché	Sylvie ZOHOUN	Technicienne de laboratoire	18 au 19 mai 2010	PNLS
Atelier d'élaboration et de validation de la plaquette de Politique, Normes et procédures de la prise en charge psychosociale des personnes vivant avec le VIH/sida (PVVIH) et des orphelins et enfants vulnérables (OEV)	Thomas GOUTONDJI	Responsable service social ADIS Cotonou	07 au 09 Avril 2010	Ministère de la famille et de la Solidarité Nationale
Education thérapeutique des patients sous ARV	Personnel des deux centres ADIS Cotonou et Savalou		06 au 7 septembre 2010	RACINES ET PMLS2
Méthodologie d'autodiagnostic d'une OSC	ADIFFON Arsène C.	Chef Secteur Education	21 au 25 juin 2010	Maison de la Société Civile
Management des projets et des organisations	ADIFFON Arsène	Chef Secteur Education	Octobre 2010 à Juin 2011	Institut Cerco
Formation FAR-ACTS	Mesmin DOSSOU-YOVO	Directeur Exécutif	Du 30/08 au 24/09 /2010 à Bruxelles	Coopération Technique Belge
Elaboration de plan d'affaire ; Montage et suivi AGR	Personnel Education Collines		9 au 11 septembre 2010	RACINES

Chapitre IV : PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

Les principaux partenaires financiers ayant soutenus les actions de RACINES pour le compte de 2010 sont :

1. SECTEUR EDUCATION

Zones d'intervention	Principaux financeurs
Cotonou	Association Partage
Collines : Savalou et Bantè	- Agence Française de Développement (AFD) - Association Partage - Groupes locaux Partage Paris, Nantes et Calvados

2. SECTEUR SANTE

Zones d'intervention	Principaux financeurs
Cotonou et Savalou	- Sidaction - Fondation Marc - Solidarité Sida - PMLS2/Banque Mondiale - Association Partage

NB : Voir détails des financements dans le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER